



L'AGRI-TOURISME À LA RÉUNION

ÉTAT DES LIEUX
ET ENJEUX
D'UNE FILIÈRE
EN DEVENIR



L'AGRI- TOURISME À LA RÉUNION

ÉTAT DES LIEUX
ET ENJEUX
D'UNE FILIÈRE
EN DEVENIR



SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT

P.5

INTRODUCTION

P.9

2

ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE AGRITOURISTIQUE À LA RÉUNION

P.12

- 2.1 ZISTOIR LONTAN DE L'AGRITOURISME À LA RÉUNION P. 13
- 2.2 SITUATION ACTUELLE DE L'AGRITOURISME À LA RÉUNION P. 14

4

ENJEUX ET PRÉCONISATIONS

P.32

- 4.1 LES ENJEUX POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉUNION P. 33
- 4.2 LES PRÉCONISATIONS POUR STRUCTURER LA FILIÈRE AGRITOURISTIQUE P. 35

AVANT-PROPOS

P.6

1

AGRO OU AGRITOURISME ? DE QUOI PARLE-T-ON ?

P.10

3

POINTS DE VUE D'ACTEURS DE LA FILIÈRE AGRITOURISTIQUE À LA RÉUNION

P.22

- 3.1 MÉTHODOLOGIE :
ANALYSE DE DISCOURS ET ANALYSE AFOM P. 23
- 3.2 LA VISION DU TERRAIN :
REGARDS CROISÉS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE P.24

CONCLUSION

P.52

UNE STRUCTURATION DE FILIÈRE SOUHAITÉE PAR TOUS.



MOT DU PRÉSIDENT

“Assemblée du premier mot”, le CCEE doit porter un avis sur l’ensemble des documents budgétaires et financiers du Conseil régional depuis bientôt quarante ans. Il est par ailleurs légitime pour s’autosaisir de tout sujet entrant dans ses compétences inscrites dans son intitulé : Conseil de la Culture, de l’Éducation et de l’Environnement.

C’est à ce titre qu’il produisait un premier rapport dressant un état des lieux du tourisme à La Réunion dès 2013. Quatre ans plus tard, il proposait d’approfondir l’articulation nécessaire entre culture et tourisme. En 2022 et dans le contexte des nouvelles attentes sociétales et des enjeux liés aux changements globaux (réchauffement climatique aux conséquences plurielles, appauvrissement de la biodiversité, nécessité d’un développement durable...), le sujet de l’agritourisme s’est imposé à la raison comme l’une des traductions concrètes d’un tourisme soutenable.

À l’occasion de cette réflexion, le Conseil s’est totalement retrouvé dans les valeurs communes qui sont celles de l’agritourisme et de ses acteurs de terrain : mise en valeur de la culture réunionnaise (savoirs vernaculaires, traditions culinaires...), importance première

de l’éducation (transmission de savoir-faire, de savoir-être, de valeurs positives du partage et du vivre ensemble...), attention toute particulière accordée à la protection et la valorisation d’un environnement remarquable, unique mais trop souvent menacé.

Enfin et surtout, cette réflexion a permis de belles rencontres avec des acteurs de l’agritourisme dont la passion est le moteur premier : qu’ils en soient chaleureusement remerciés. Je souhaite à tous les lecteurs un plaisir égal à celui des membres de la Commission “Cadre de vie et développement territorial durable” qui sont partis à leur rencontre et qui nous livrent aujourd’hui leur analyse.

ROGER RAMCHETTY

Président du CCEE

AVANT-PROPOS

Conscient du formidable potentiel touristique offert par notre territoire, le CCEE mène une réflexion sur les enjeux pluriels du tourisme à La Réunion depuis 2010. Au moment où ce secteur d'activité fut reconnu prioritaire par l'État et la collectivité régionale, il a produit un premier rapport en 2013 dont l'une des préconisations proposait de "placer le Réunionnais au cœur de la stratégie touristique". Partant du postulat que le tourisme à La Réunion doit se développer pour et par les Réunionnais, le CCEE a approfondi sa réflexion en rédigeant un deuxième rapport sur la relation tourisme et culture, en 2017.

COMMENT PLACER LE RÉUNIONNAIS AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ?

En s'appuyant sur la culture réunionnaise au sens large avec son patrimoine matériel et immatériel, en remettant l'Humain au centre de toute action, en orientant les politiques publiques pour une mise en valeur de ce patrimoine, en structurant l'offre existante, le CCEE partage la conviction qu'il est possible d'organiser rapidement la mise en tourisme globale de notre territoire.

Dans la continuité de ces deux précédents rapports, le Conseil a choisi de s'intéresser à l'agritourisme, une filière à haut potentiel qui mérite une mise en lumière au regard des enjeux pour les professionnels du secteur mais également pour la population et pour les visiteurs. Il s'agit en effet d'une véritable opportunité de diversification pour les agriculteurs et les éleveurs mais aussi d'une réponse à une forte attente des visiteurs en quête de nature et d'authenticité, attente qui s'est considérablement consolidée avec la crise sanitaire.

La pandémie a été un élément déclencheur dans les travaux du CCEE. En effet, elle a mis en évidence la nécessité d'atteindre l'autonomie et la sécurité alimentaire, l'agriculture raisonnée et l'importance du développement des circuits courts. Mais elle a aussi fait émerger une conscience sur la qualité des aliments et sur les richesses culinaires et, plus largement, patrimoniales et culturelles de notre territoire.

C'est dans ce contexte nouveau que le CCEE a fait le choix de mener une réflexion plus affinée sur la thématique de l'agritourisme à La Réunion, avec une volonté de la replacer dans un contexte plus large que les seuls domaines du tourisme ou de l'agriculture en évoquant notamment l'éducation à la consommation, l'agriculture raisonnée, l'adaptation aux changements climatiques, la santé, le bien manger, etc.

Enfin, alors que les deux mots agritourisme et agrotourisme sont souvent utilisés dans la littérature pour désigner la même réalité, précisons que c'est le terme d'agritourisme qui a été privilégié dans ce rapport. Même si le dictionnaire Larousse accepte les deux noms, il semble que le terme d'agritourisme soit majoritairement utilisé en France, d'où notre choix.





INTRODUCTION

Face à l'urgence climatique, à la chute et à la perte de la biodiversité, à l'augmentation des pollutions diverses, à l'accroissement des inégalités sociales..., les réflexions autour du développement durable se multiplient et le secteur du tourisme n'y échappe pas. La crise sanitaire a encore amplifié cette prise de conscience, la Covid-19 étant perçue comme l'un des stigmates d'une profonde crise environnementale.

Dans ce contexte et pour se développer, le tourisme n'a plus d'autres choix que de respecter les critères de durabilité en s'adaptant aux nouvelles tendances sociétales. Il faut ainsi répondre à une demande croissante pour des voyages et des pratiques plus respectueuses de l'environnement, les voyageurs se montrant de plus en plus intéressés par la sécurité alimentaire et souhaitant une alimentation de qualité produite dans le respect de l'environnement. Plus attirés par des expériences porteuses de sens et d'authenticité, ils se tournent en plus grand nombre vers les nouvelles destinations d'un tourisme plus durable.

Dans cette dynamique, La Réunion a un rôle important à jouer. Orienter notre territoire vers un tourisme durable permettra de sublimer l'image d'une île intense à la nature préservée et à la culture créole authentique.

L'agritourisme est une composante de ce nouveau tourisme et peut dynamiser conjointement les secteurs du tourisme et de l'agriculture par la diversification des activités. Convaincu qu'il est promis à un bel avenir à La Réunion, le Conseil se propose d'approfondir la

thématique selon le plan qui suit. Après avoir précisé les termes du débat (1), un état des lieux de la filière agritouristique est dressé (2) en rappelant notamment son zistoir lointan. Dans le cadre d'une vaste enquête, des points de vue d'acteurs de la filière entendus en 2021 ont été analysés (3) permettant de dégager leurs préoccupations et leurs préconisations, ces dernières étant complétées par celles du CCEE (4).

Dans un contexte institutionnel qui nous paraît particulièrement favorable à la réflexion [révision du SAR (Schéma d'aménagement régional), compétences accrues des Collectivités, nouvelles mesures FEDER-FEADER 2021-2027...], ce rapport n'a d'autre ambition que d'aider à formuler des réponses aux deux questions qui suivent :



• **QUELLE PLACE ET QUEL AVENIR
POUR L'AGRITOURISME À LA RÉUNION ?**

• **QUELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT
POUR LES PROFESSIONNELS DE L'AGRITOURISME
(ET À QUELLES CONDITIONS) ?**



1 AGRO OU AGRITOURISME ? DE QUOI PARLE-T-ON ?

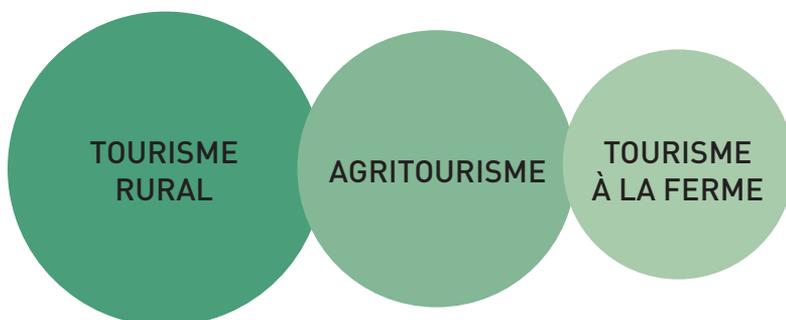
Si les deux termes se rencontrent dans la littérature spécialisée, force est de constater qu'ils désignent souvent la même réalité plurielle. Pour autant, si l'agritourisme est entré dans le Larousse (2015) pour désigner "l'ensemble des activités développées à l'intention des touristes dans les exploitations agricoles, gîtes ruraux, chambres d'hôtes, campings, etc.)", l'agrotourisme n'y a toujours pas sa place

Dans une étude intitulée "Agrotourisme, agri-tourisme et tourisme à la ferme", les auteurs¹ soulignent que ces différences lexicales traduisent aussi la difficulté récurrente à caractériser un produit agritouristique qui associe de facto des milieux agricoles et touristiques rarement connectés. Ils précisent également et fort justement que "le choix des définitions terminologiques est cependant loin d'être anodin. Il conditionne les décisions juridiques, les procédures administratives, les demandes d'aide financière ainsi que l'approche commerciale utilisée. Le choix de la définition conditionne également la méthodologie de recherche utilisée pour évaluer

les activités agrotouristiques, ce qui a, ultimement, un impact déterminant sur les études de retombées économiques et les impacts sociaux liés à cette activité. Finalement, la définition utilisée peut avoir pour conséquence de mettre davantage d'accent sur un des deux acteurs de la rencontre, soit le producteur agricole, soit le touriste."

Quoiqu'il en soit, tourisme à la ferme et agro/agritourisme apparaissent comme des composantes d'un tourisme rural plus global et qui associe des lieux et des événements relevant de thématiques rurales et/ou agricoles présentes en dehors de la ferme (voir figure 1 ci-dessous).

FIGURE 1



De manière générale, les termes d'agro/agritourisme font naturellement référence, soit au milieu agricole en tant que lieu de l'activité économique, soit à ses acteurs en tant que producteurs agricoles présents dans ce milieu. Pour autant, ces références évidentes sont loin de résumer l'ensemble des contenus des activités perçues comme agro/agritouristiques par la clientèle (volet touristique).

En effet, ces perceptions résultent d'un "effet terroir" recherché par une clientèle qui s'intéressera également aux lieux, à leur histoire, aux événements actuels attachés à ces lieux (foires, marchés, salons...) et globalement à tout ce qui

"fait terroir", à commencer par les paysages et les productions animales et/ou végétales qui le caractérisent mais aussi et surtout par les hommes et les femmes qui le mettent en valeur depuis parfois des siècles.

Finalement et comme nous y invitent les auteurs de l'étude déjà citée, on considérera dans ce rapport que l'agritourisme peut être défini comme "une expérience touristique réalisée dans le milieu agricole. Cette expérience repose sur la relation entre une organisation agricole, les services qui accompagnent le produit agricole et le touriste. La demande pour ce type de services est conçue dans une perspective d'agrément."

1 : Pascale Marcotte, Laurent Bourdeau and Maurice Doyon,

"Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ?

Une analyse comparative3, Téoros, 25-3 | 2006, 59-67.

2 ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE AGRITOURISTIQUE À LA RÉUNION



2.1

ZISTOIR LONTAN DE L'AGRITOURISME À LA RÉUNION

A La Réunion, le premier accueil structuré en milieu rural chez des agriculteurs, est né en 1977 dans le cadre d'une réflexion sur la mise en place d'un plan d'aménagement des Hauts de l'île

Au même titre que dans l'Hexagone mais avec un peu de retard, on constate en 1975 sur la base des comparatifs des recensements de la population de 1969 et 1975, que les Hauts², notamment les planèzes, les plaines et les cirques subissent un exode de leur population vers les Bas. Dès lors, un Livre Blanc sur l'aménagement des Hauts préconise plusieurs axes stratégiques dont le rattrapage des infrastructures de base telles que l'eau, l'électricité, les routes, les transports et d'autres services publics mais aussi le développement endogène autour de l'agriculture, du tourisme et des services privés.



La mairie du Tampon décide alors d'implanter à La Réunion le seul réseau d'hébergement touristique existant en métropole : "Gîtes de France". Créé en 1955, au sortir de la deuxième guerre mondiale par un sénateur des Alpes-de-Haute-Provence, "Gîtes de France" a pour objectif de lutter contre la désertification des campagnes. Ce label offre aux agriculteurs et aux ruraux un cadre de référence pour une offre de qualité en hébergement et en restauration. Grâce aux financements publics issus du programme d'aménagement des Hauts, les premiers gîtes ruraux et chambres d'hôtes

naissent assez facilement dans les villages des Hauts déjà habitués à accueillir des touristes locaux issus de la bourgeoisie et de la classe moyenne, à travers des résidences secondaires ou des logements chez l'habitant ; ce que l'on appelle à La Réunion le traditionnel "changement d'air".

En ce qui concerne la restauration, les chambres d'hôtes, grâce au label "Gîtes de France", proposaient le repas du soir et le petit déjeuner.

L'activité dans les Hauts se dynamise de plus en plus et la demande en formule déjeuner se fait sentir, visiteurs et professionnels se faisant plus nombreux. En l'absence de restaurant, la première table d'hôte naît à Grand-Ilet à Salazie en 1985 chez des hébergeurs agriculteurs des "Gîtes de France".

Le réseau local des "Gîtes de France" propose qu'une dérogation soit demandée au niveau national afin de pouvoir proposer le repas du midi et c'est ainsi que naissent les tables d'hôtes départementales réservées seulement aux agriculteurs.

Les "caris" proposés avec des produits issus directement du terroir ont du succès auprès de tous les visiteurs. Cependant le syndicat des restaurateurs voit dans cette nouvelle offre de restauration une forme de concurrence car ces agriculteurs n'ont pas les mêmes contraintes réglementaires. Un accord est donc trouvé afin de limiter la capacité de ces tables d'hôtes à 20 personnes maximum. Or la demande durant les week-ends dépassant largement cette capacité, il est devenu rapidement indispensable de trouver une autre solution, avec un autre label.

² : Les Bas et les Hauts de La Réunion correspondent à la limite géographique (600 m d'altitude), à l'exception de Sainte-Rose et Saint-Philippe qui font aussi partie des Hauts.

Ainsi en 1988 les Chambres d'Agriculture créent dans l'Hexagone le label "Bienvenue à la ferme". Conscient des enjeux pour les agriculteurs locaux, la Chambre d'Agriculture de La Réunion s'engage alors pour implanter ce nouveau label, notamment pour la partie restauration avec la marque "Ferme auberge".

La partie hébergement est quant à elle toujours gérée sous le label "Gîtes de France".

"Bienvenue à la ferme" permet aux agriculteurs d'accueillir jusqu'à 100 personnes au maximum à condition que 51 % des produits servis à chaque repas proviennent de l'exploitation agricole.

Aujourd'hui ce label propose en France 16 formules différentes d'accueil et de service dont les hébergements tels que gîte rural, chambres d'hôte, camping, etc.

En 2005 s'implante localement le label "Accueil paysan" qui offre aussi une gamme de services avec de l'hébergement, de la restauration, des activités et des produits. Ce label créé en 1987 accueille des agriculteurs mais aussi des ruraux.



Le dernier né à La Réunion est le label "Clévacances" en 2007. Ce label est né en France métropolitaine en 1995 pour fédérer les locations saisonnières et meublés de tourisme de qualité. Il visait à regrouper les initiatives de la Bretagne avec "Nid vacances", du Languedoc Roussillon avec "Meublés confiance" et de la région Aquitaine et Midi-Pyrénées avec "Cléconfort".

3 : Rapport du cabinet Parcours conseil réalisé à la demande du Conseil départemental de La Réunion : Schéma de développement de la filière équine réunionnaise.



2.1

SITUATION ACTUELLE DE L'AGRITOURISME À LA RÉUNION

En premier lieu, on peut s'étonner qu'aucune source d'information ne permette de connaître le nombre exact de structures agritouristiques à La Réunion à ce jour. Il existe néanmoins des informations sur les différents portails Web nationaux et locaux, informations que nous avons mobilisées pour dresser l'état des lieux qui suit mais qui demeurent lacunaires à l'échelle locale.

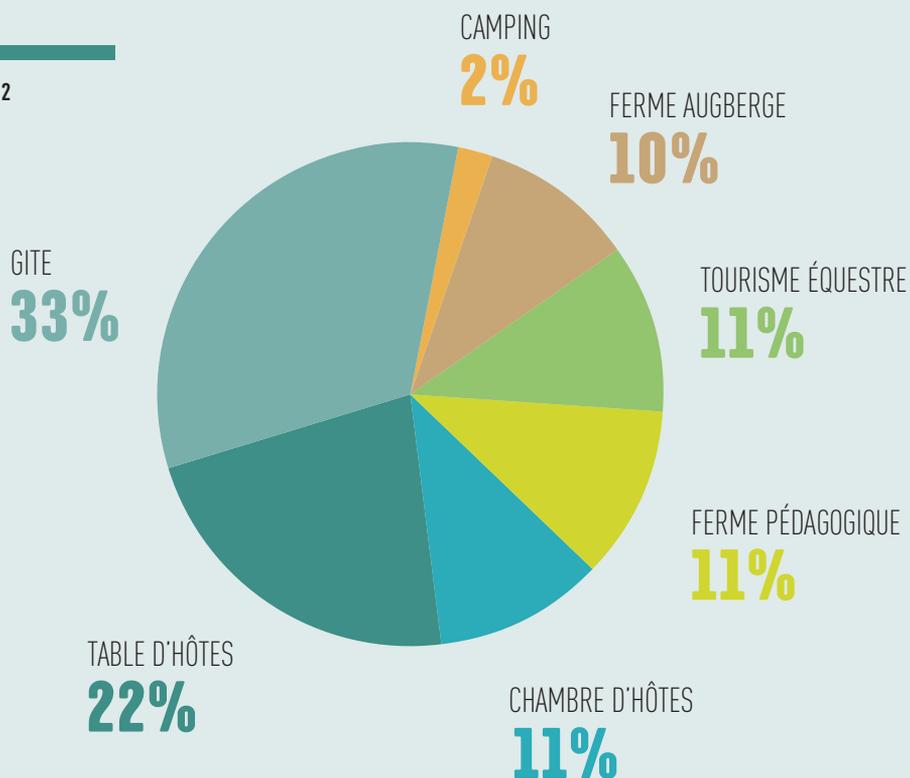
Devant cette lacune statistique, nous avons fait le choix d'utiliser une source d'information particulière : le fichier des demandes de soutien des exploitations agritouristiques au Conseil départemental dans le contexte de la crise sanitaire de la COVID 19. Cette source nous ayant permis d'établir la typologie présentée sur la figure 2 ci-contre.

Sur la base de cette information, 134 établissements ont pu être identifiés mais on ne peut évidemment affirmer qu'ils représentent l'intégralité des établissements agritouristiques du territoire. Précision importante, ces demandes d'aides renvoient à un contexte particulier, celui d'une crise sanitaire sans précédent et dont les effets économiques ont été très importants.

Autre précision de méthodologie : la filière équine ayant fait l'objet d'une analyse complète lors d'un séminaire en décembre 2021³, nous avons concentré nos travaux sur d'autres activités de l'agritourisme (hébergement, table d'hôte, visite d'exploitation, etc).

TYPOLOGIE DE STRUCTURES AGRITOURISTIQUES À LA RÉUNION

FIGURE 2



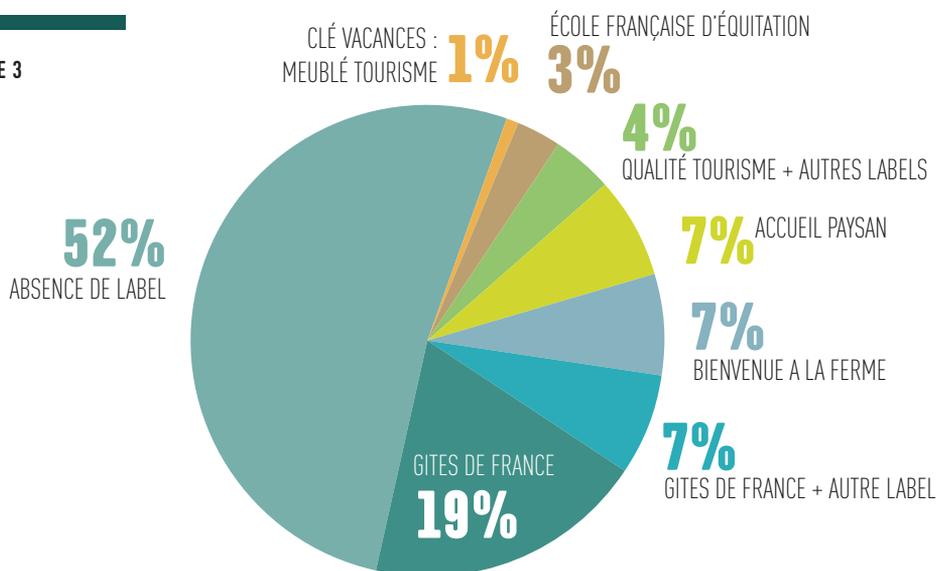
Comme le révèle la figure 2, les gîtes représentent un tiers des établissements et les tables d'hôtes un cinquième. Leur regroupement constitue donc plus de la moitié de cet échantillon statistique. Les autres types d'établissements répertoriés pèsent chacun environ 10% du total. Parmi ceux-ci, les structures estampillées "ferme auberge" et "ferme pédagogique" qui, par définition, proposent une offre de services et/ou de produits mettant en valeur le terroir, ne pèsent qu'un cinquième du total, ce qui peut sembler relativement faible au regard du potentiel que représente "l'effet terroir".

FIGURE 2 : Typologie des structures agritouristiques à La Réunion

(Source : CD 974 2020 - Soutien aux exploitations agritouristiques dans le cadre de la crise sanitaire COVID
Tableau final 134 demandeurs)

TYOLOGIE DES LABELS AGRITOURISTIQUES À LA RÉUNION

FIGURE 3



S'agissant des labels et comme le révèle la figure 3 ci-dessus, plus de la moitié des établissements n'ont aucun label selon la source mobilisée. Le label "Gîtes de France" représente à lui seul 20% des établissements, les autres labels pesant entre 1% et 7% du total. À la lecture de ces données, c'est "l'effet label" qui peut être questionné tout comme la dispersion de ces labels et ses répercussions sur l'ensemble de la filière.

Même si chacun des labels répertoriés a son réseau et son histoire particulière, il n'est pas interdit de se questionner sur l'effet actuel de cette structuration sur l'offre et la demande en matière d'agritourisme. Dit autrement, si les labels ont sans doute joué un rôle important lors de l'émergence de l'agritourisme à La Réunion, les modes de consommation touristique les plus récents et qui mobilisent prioritairement les grandes plateformes de réservation (booking.com, airbnb.fr,...)

semblent amoindrir le rôle des labels dans les choix des consommateurs.

Par ailleurs, ces derniers ont dû faire face à la réduction des moyens financiers et humains alloués par les collectivités, ces décisions pouvant expliquer leur difficulté à se mobiliser pour assurer une partie de leurs missions.

Pour autant, même si le label pèse peut-être moins dans les choix des consommateurs, il conserve sa vocation première qui est le respect d'un cahier des charges spécifique à chaque label garantissant une qualité de produits et de services.

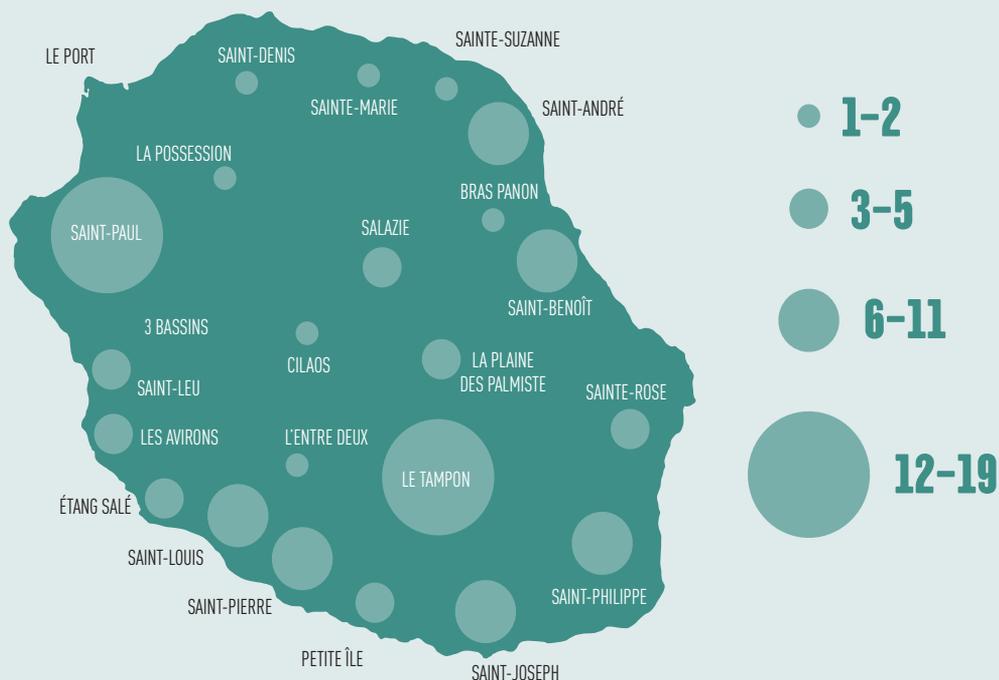
Toutes catégories agritouristiques confondues, la répartition géographique de ces demandes confirme le fort potentiel du sud, de l'ouest et du territoire des Hauts de La Réunion. (voir figure 4 ci-contre).

FIGURE 3 : Typologie des structures agritouristiques à La Réunion

(Source : CD 974 2020 - Soutien aux exploitations agritouristiques dans le cadre de la crise sanitaire COVID Tableau final 134 demandeurs)

NOMBRE DE DEMANDES D'AIDES LORS DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19

FIGURE 4



Pour conclure cette analyse des labels, une autre source a été mobilisée pour établir un état des lieux de l'offre en matière d'agritourisme, celle de labels spécifiques relevant du secteur agricole : Bienvenue à la ferme et Accueil paysan.

FIGURE 4 : Typologie des structures agritouristiques à La Réunion

(Source : CD 974 2020 - Soutien aux exploitations agritouristiques dans le cadre de la crise sanitaire COVID
Tableau final 134 demandeurs)





BIENVENUE À LA FERME



“Bienvenue à la ferme” est un réseau national d’agriculteurs, qui, rejoint par “Marchés des Producteurs de Pays”, compte aujourd’hui près de 8 000 adhérents fédérés par les Chambres d’agriculture. Créé en 1988, “Bienvenue à la ferme” est aujourd’hui le premier réseau national de vente directe et d’accueil à la ferme. L’offre “Bienvenue à la ferme” comprend :

- **LA VENTE DIRECTE DE PRODUITS FERMERS**
(à la ferme, magasin collectif de producteurs, drive fermier, marchés des producteurs de pays) ;
- **LES SÉJOURS**
(gîtes et chambres d’hôte, camping et camping-cars) ;
- **LES LOISIRS**
(ferme équestre, découverte et pédagogique) ;
- **LA RESTAURATION À LA FERME**
(ferme auberge, goûter / casse-croûte à la ferme, traiteur...)⁴

Sur le site national du label,

17 structures de La Réunion sont labellisées : 14 sont référencées à la rubrique “Se restaurer” ; 5 à la rubrique “Découvrir et s’amuser” ; 1 à la rubrique “dormir” et 1 à la rubrique “produits fermiers”.

Sur le site de l’IRT⁵,
8 structures sont référencées.

4 : Source : Wikipédia

5 : Île de La Réunion Tourisme : www.reunion.fr



ACCUEIL PAYSAN

“Accueil Paysan” est un réseau composé d’agriculteurs et d’acteurs ruraux, engagés en faveur d’une agriculture paysanne et d’un tourisme durable, équitable et solidaire.

A La Réunion, le relais local a fait le choix d’accueillir uniquement des agriculteurs. Le réseau composé de 1200 structures en France et à l’international propose un accueil touristique, pédagogique et social.

Sur le site officiel de la fédération nationale Accueil paysan,

2 structures sont référencées à la page Réunion. Cependant le président d’Accueil Paysan Réunion précise réunir une vingtaine d’adhérents sous le label.

Sur le site de l’IRT,

5 structures sont référencées.

D’autres labels proposent une offre agritouristique mais ne relèvent pas exclusivement du secteur agricole :



GÎTES DE FRANCE

“Gîtes de France” est un réseau national ce qui représente une marque et un label d’hébergement chez l’habitant qui pèse 40 000 propriétaires en France.

A La Réunion, 44 structures relevant de l’agritourisme sont labellisées ce qui représente 94 chambres, 27 gîtes, 4 gîtes de groupe, 2 campings, 2 auberges de campagne et 9 tables d’hôtes.

Sur le site de l’IRT,

23 structures sont référencées, 18 à la rubrique chambres d’hôtes et 5 à la rubrique Gîte.



CLÉVACANCES

“Clévacances” est une association de promotion et de commercialisation d’hébergements touristiques (pour gîtes ou chambres d’hôtes) à la mer, à la montagne, à la campagne, en ville et en station thermale. Elle délivre une notation aux logements ou chambres proposés à la location par ses adhérents et leur donne des conseils.

Sur le site national de Clévacances page Île de La Réunion :

29 structures référencées en location de vacances
40 en chambres d’hôtes
1 en hébergement insolite

Sur le site de l’IRT :

nous retrouvons à la page “location pour vos vacances” les structures labellisées Clévacances pour la plupart des appartements, gîtes, villas ou meublés.
6 classées en 2 clés, 17 classées en 3 clés,
8 classées en 4 clés.



ESPRIT PARC

La marque “Esprit Parc national” s’inscrit dans une volonté de promouvoir les produits et prestations valorisant et respectant les patrimoines culturels et naturels du cœur de Parc. Elle est un gage de confiance véhiculant l’image des Parcs nationaux de France, mais aussi un moyen de préserver et valoriser les savoir-faire locaux tout en respectant les principes fondamentaux du développement durable.

Cinq catégories sont référencées à La Réunion :

hébergement, randonnées et balades culturelles, agroforesterie tropicale, produits agricoles transformés, miel et produits de la ruche.



QUALITÉ TOURISME

Le label “Qualité Tourisme Île de La Réunion” est attribué aux prestataires touristiques de plusieurs secteurs d’activité : hébergement, restauration, activités de loisirs... Il a été créé par l’IRT en 1996, avec l’objectif de renforcer la démarche qualité du tourisme sur l’île.
4 structures agritourisme disposent de ce label.

Au final, deux constats s’imposent : l’offre est atomisée au travers de multiples labels qui ne relèvent pas tous exclusivement de l’agritourisme et par ailleurs, ces différents labels ne fonctionnent pas en réseau.

On peut néanmoins saluer l’initiative de l’IRT qui a tenté au travers de sa page “Nos expériences” de scénariser l’offre par une présentation originale et attrayante des prestataires afin de la mettre en lumière. Le site de l’IRT reunion.fr présente ainsi huit expériences relevant du secteur agritouristique dans un style éditorial attractif qui raconte l’expérience vécue par le client et la rencontre avec le prestataire, l’idée étant clairement de susciter l’envie du lecteur et de cliquer sur le bouton “réserver” :

- DU CHAMP À L’ASSIETTE
- VISITE D’UN CHAMP DE THÉ
- LA VÉRITABLE VANILLE BOURBON, VISITE SOUS-BOIS
- BALADE À CHEVAL ET DÉJEUNER CRÉOLE
- LES MYSTÈRES DU VÉTIVER
- LES SECRETS DU COCO
- DU JARDIN À L’ALAMBIC
- VISITE D’UNE FERME DE SPIRULINE



LES FONKER

La FRT et les offices de tourisme de leur côté mettent à l'honneur les prestataires touristiques qui ont le sens de l'accueil et s'engagent à porter les valeurs du partage et du vivre ensemble en leur attribuant un prix Fonker.

Dans la catégorie Eco Friendly et Terroir / Authenticité certains relèvent de l'agritourisme.

LE FONKER ECO FRIENDLY

Récompense le prestataire "vert lutin" : il est soucieux de protéger son environnement et d'offrir un produit éco-responsable, tout en

offrant du rêve à ses visiteurs. C'est aussi un pédagogue co-créateur qui cherche à sensibiliser son public sur les bonnes pratiques à adopter pour vivre en harmonie avec la nature.

LE FONKER TERROIR & AUTHENTICITÉ

Récompense le prestataire raconteur de légendes qui invitent ses visiteurs à vivre un moment de ressourcement dans une ambiance chaleureuse, propice aux partages de secrets locaux. Avec lui on s'embarque au cœur de la créolité et on découvre ou re-découvre le goût péi.



LE THÉ, DE L'ARBRE À LA TASSE...

Il faut absolument monter à Grand-Coude, lors d'un séjour à La Réunion, pour découvrir un des plus beaux paysages offerts par l'île. Le petit village occupe un plateau bordé par des gorges profondes et, au-delà, par des remparts vertigineux. Quelle vue formidable, à 1 200 m d'altitude !

Une autre bonne raison pour monter sur les hauteurs de Saint-Joseph : on peut y découvrir la première exploitation agricole de La Réunion, et même de France, qui produit du thé bio. Johnny et Emmanuelle ont décidé de relever ce défi en créant le Labyrinthe En Champ Thé.

SOUS LES THÉIERS GÉANTS

C'est Yoann, le frère de Johnny, qui nous guide aujourd'hui. Il nous apprend qu'à plusieurs reprises dans l'histoire, l'île Bourbon a tenté de cultiver le thé. Notamment ici, à Grand-Coude, mais l'expérience fut abandonnée en 1972. Sur la propriété, des théiers ont survécu, mais comme ils n'étaient plus taillés à hauteur d'homme pour faciliter la cueillette, ils ont poussé jusqu'à atteindre des hauteurs impressionnantes. Plutôt que les couper, Johnny a eu l'idée d'aménager cette forêt en y créant un parcours en forme de labyrinthe.

THÉS ET PLANTES PARFUMÉES

Nous retrouvons Yoann à la sortie. Il nous conduit dans la plantation voisine, où les théiers forment des petits buissons bien alignés, dont les feuilles sont régulièrement récoltées. Puis nous visitons le jardin d'autrefois, où poussent des plantes délicieusement parfumées : plusieurs espèces de géranium, dont le rosat, distillé pour donner une précieuse huile essentielle. Nous humons des odeurs de rose, de citronnelle, de poivre... Un festival pour les sens ! La visite du Labyrinthe En Champ Thé se termine à la Maison du Thé, nous y apprenons les différences entre thé noir, vert, blanc ou impérial et dégustons des tasses parfumées aux plantes locales. Que de découvertes en une seule matinée !



UN REPAS TRADITIONNEL AU CŒUR D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE

Dans les hauts de Sainte-Anne, nous avons passé une journée inoubliable aux côtés de Philippe Morel, un agriculteur aussi doué pour nous parler des produits qu'il cultive que pour les cuisiner. Cela fait dix ans qu'il veille à préserver les traditions réunionnaises, à travers l'Association pour la Valorisation et la Préservation du Patrimoine des Hauts de Sainte-Marguerite.

Après quelques kilomètres dans les hauts de Saint-Benoît, à travers les champs d'ananas et les champs de canne, nous voilà chez Philippe.

À peine arrivés, le maître des lieux nous met à l'aise. "Entrez, entrez, on est dans la cuisine", nous lance-t-il, avec un grand sourire.

Nous découvrons alors une pièce on ne peut plus typique, à l'arrière de la maison. Une cuisine au feu de bois, déjà embaumée par l'odeur des épices...

Au dessus des marmites qui mijotent, des saucisses, du boudin et du "boucané". Nos estomacs gargouillent instantanément !

RISOFÉ, TI JACQUES BOUCANÉ ET MASSALÉ

Le menu prend forme au fur et à mesure que les petites mains s'activent : beignets de papaye verte, rougail de tomates braisées au feu de bois ou encore salade de palmiste rouge.

Sur le feu, Philippe termine l'assaisonnement de nos plats principaux : un cari "ti jacques boucané" et un "massalé la corée" – des abats cuisinés dans une sauce épicée.

Puis, il découvre la marmite de "risofé" : le petit déjeuner est servi ! "C'est du riz de la veille, accommodé à ma façon. Vous verrez que les choses les plus simples sont les meilleures", promet-il. Et il dit vrai : je n'aurais jamais cru que du riz blanc puisse être aussi goûteux.

DES CANNES À LA RUCHE

En suite, direction l'exploitation de Philippe. Il nous apprend à couper la canne et à en extraire le jus à la main. En quelques minutes, nous découvrons toutes sortes de plantes, de fruits et de légumes réunionnais : ananas, baba figue, vangasaye, café bourbon pointu, orangines, tomate arbuste, etc. On touche, on sent, on mange au fur et à mesure de la balade. La matinée se termine par un repas mémorable. Tout est délicieux, du boudin, que chacun vient couper directement au dessus du feu de bois, au "ravaz", un mélange sucré à base de manioc et de sorge notamment, en passant par le massalé. Juste avant de quitter Philippe, il nous propose encore une découverte. Direction sa ruche, pour récolter et déguster du miel, histoire de terminer cette journée mémorable sur une note sucrée.



3

**POINTS DE VUE
D'ACTEURS
DE LA FILIÈRE
AGRITOURISTIQUE
À LA RÉUNION**

3.1

MÉTHODOLOGIE : ANALYSE DE DISCOURS ET ANALYSE AFOM

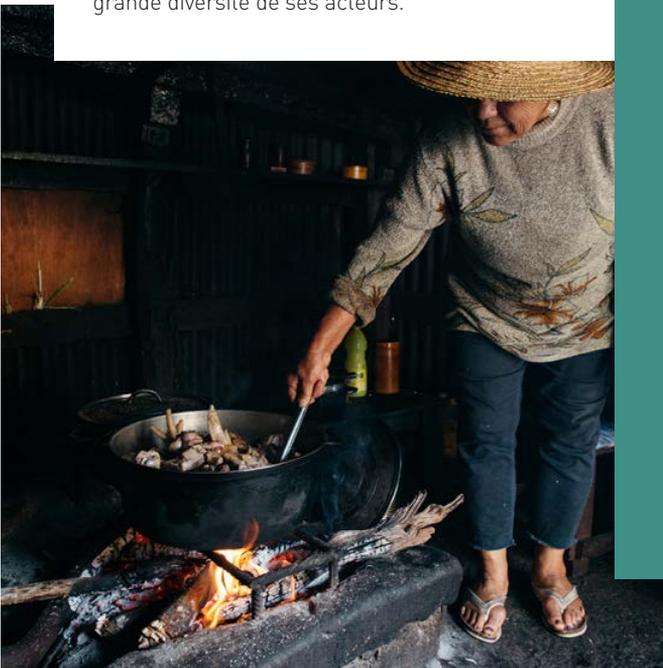
Dans le contexte sanitaire compliqué de l'année 2021, 17 entretiens de 3h environ se sont échelonnés de février à décembre avec des acteurs institutionnels et économiques importants de la filière agritouristique à La Réunion, le plus souvent in situ et parfois en visioconférence. S'il fut possible de rencontrer les acteurs institutionnels majeurs impliqués par cette filière (Secrétariat Général des Hauts, Région, Département, Chambre d'agriculture...), le choix des gîtes ou fermes pédagogiques visités est celui du CCEE et ne représente évidemment qu'un échantillon de l'ensemble des acteurs économiques concernés. Pour autant, cet échantillon nous paraît refléter assez fidèlement une filière sans doute moins structurée que d'autres mais surtout marquée par la grande diversité de ses acteurs.



EXPOSÉ DE LA MÉTHODE ET RESTITUTION DES ENTRETIENS

Au sortir de ces entretiens, l'analyse des discours a permis de dégager un certain nombre de traits saillants parmi les dires d'acteurs qui sont classés dans la figure 5 (page suivante). La méthode utilisée est une matrice SWOT (*strengths, weaknesses, opportunities et threats*) que l'on peut définir comme l'étude des forces et faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur d'activités, etc. au regard des opportunités et des menaces issues de son environnement. Les forces et faiblesses sont internes au système alors que les opportunités et menaces viennent généralement de son environnement. Cette méthode particulièrement répandue et éprouvée en analyse stratégique aide à la définition d'une stratégie de développement⁶.

Au sortir des entretiens et afin d'éclairer l'analyse, les acteurs de l'agritourisme à La Réunion ont été à nouveau approchés pour classer par ordre d'importance décroissante les réponses de l'ensemble des acteurs à l'intérieur des quatre blocs "forces, faiblesses, opportunités, menaces", celles-ci apparaissant dans la figure 6 (p.28/29) avec une taille de caractères proportionnelle au nombre de citations dont elles ont fait l'objet. Les principaux enseignements que l'on peut en tirer sont les suivants.



⁶ : Frank T Rothaermel, Strategic management, New York, McGraw-Hill Education, 2019

3.2

LA VISION DU TERRAIN : REGARDS CROISÉS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

FIGURE 5

CLASSEMENT DES “FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES” DU SYSTÈME AGRITOURISTIQUE RÉUNIONNAIS

FORCES

- Une filière à haut potentiel qui a encore une belle marge de progression
- Une demande plus importante que l'offre
- Des emplois non-délocalisables et familiaux qui assurent une reconnaissance aux conjoints
- Une filière qui génère un complément de revenus et compense les risques climatiques
- Crée de l'emploi dans les territoires ruraux
- Fixe le foncier productif pour les territoires des Hauts
- Révélateur des savoir-faire et des savoir-être des agriculteurs
- Une filière qui a participé à l'essor du bio avec ses pionniers
- La qualité du terroir et des produits d'excellence (vanille, café, galabé, géranium, miel...)

- Un outil de sensibilisation auprès des consommateurs sur les modes de production
- Crée du lien social en favorisant l'échange et la transmission de savoirs (mode de production, culinaires,...)
- Renforcement de l'identité des Hauts
- Un élément de différenciation pour La Réunion vis à vis des autres destinations de la zone O.I
- L'accompagnement territorial de l'AD2R
- Participe à l'auto suffisance alimentaire et au développement des circuits courts
- Des tarifs abordables pour tous types de public

OPPORTUNITÉS

- Une filière en devenir correspondant aux nouveaux modes de consommation touristique (santé /environnement / authenticité) exacerbés par la crise COVID
- L'agritourisme : une tendance majeure du tourisme durable en adéquation avec les critères du développement durable
- Une réponse aux attentes actuelles des clientèles en recherche d'échange, de culture, de partage, de reconnexion à la terre et aux produits du terroir
- La crise COVID révélatrice du marché local et de son importance
- Une thématique rattachée à l'écotourisme, marqueur fort du schéma de développement touristique (SDATR 2018)
- Le plan stratégique du Conseil départemental 2021/2023 et le programme Agripéi 2030
- La démarche des “Portes de Parc” et la marque “Esprit Parc”
- Une visibilité à l'international pour La Réunion via l'export de produits d'excellence (vanille, géranium, café, cacao...)
- Une vitrine des produits Bio et de l'agriculture raisonnée

- Restaurer l'image de l'agriculture et des agriculteurs
- Une opportunité pour les jeunes de retour au Pays, en quête de sens
- Une filière qui favorise la structuration de nouvelles cultures (PAPAM, Bambou...)
- Pour les agriculteurs, la possibilité de diversifier ses activités et ses clientèles
- Un outil de promotion des spécificités /marques d'un territoire
- Un manque de promotion du tourisme rural au regard de ce qui existe pour le tourisme balnéaire
- Un modèle économique difficile à construire sans accompagnement (offre de produits et de services)
- Un manque de main d'œuvre
- Une filière dévalorisée et peu attractive pour les jeunes du fait d'un défaut d'orientation dès le collège
- L'absence de référentiel de formations en agritourisme
- Le manque d'information locale en matière d'agronomie tropicale

FAIBLESSES

- Défaut de gouvernance (absence de stratégie globale et partagée sur le territoire, de volonté politique et de projet pour les territoires des Hauts, de coordination avec les institutions, de pilotage du secteur agritouristique ; freins à la co-construction et fragilité des liens entre communes et EPCI ...)
- La pression foncière, l'accession à la propriété et/ou l'accès à l'eau dans certaines zones rurales
- Le manque de structuration et d'identification des périmètres de la filière (codes APE, statuts...) et l'abandon du programme "Village Créole"
- Absence d'observatoire (pas de données quantitatives et/ou qualitatives sur la filière)
- Des lourdeurs administratives pour renseigner les dossiers
- Des programmes européens inadaptés et la multiplication des normes qui font perdre l'authenticité et les traditions créoles
- Un manque de structures d'accompagnement pour les professionnels et de moyens financiers et humains dédiés aux labels et à la chambre d'agriculture
- L'isolement et le manque de confiance en soi des agriculteurs
- La difficile gestion du temps de travail entre activités agricoles et touristiques

MENACES

- Statu quo au niveau de la gouvernance locale
- Les conséquences de la trajectoire ZAN (zéro artificialisation nette) de la loi "Climat et Résilience"
- Le changement climatique et les risques naturels
- Les contraintes de l'insularité et de l'éloignement de La Réunion
- L'approvisionnement en matière première et le coût du fret
- Un cadre réglementaire figé et des normes inadaptées aux spécificités locales
- Un nouveau programme FEADER (2021/2027) qui ne dépend plus des autorités locales : un seul document stratégique national → plus de programmes régionaux
- Les incohérences entre le FEDER et le FEOGA qui ne facilitent pas les demandes d'aides pour les structures agritouristiques
- Les règles fiscales (pas plus de 30% du CA en activité tourisme)

LES FORCES DE LA FILIÈRE AGRITOURISTIQUE

La principale force identifiée par les acteurs renvoie au **fort potentiel économique de la filière agritouristique** dont beaucoup pensent qu'elle possède encore une belle marge de progression. Viennent ensuite à égalité la mise en valeur des savoir-faire et savoir-être des agriculteurs, la qualité de leurs terroirs et de leurs produits (vanille, café, galabé, géranium, miel...).

“ NOUS AVONS UNE QUALITÉ DU TERROIR RÉUNIONNAIS QUI DONNENT DES PRODUITS D'EXCELLENCE RECHERCHÉS PAR LES GRANDS CHEFS ÉTOILÉS, IL EST TEMPS DE LE FAIRE SAVOIR ”

12/05/2021
Merci pou fé vis anou in journée
Commissib tout bon grands parents ki
encore là. Merci pou fé oubli anou lo
stess le bas, covid mondial; mais fé
vis anou portage la vie créole, la simplicité
l'amour fraternel et familial que néna
ento goté.

Merci pou l'équipe
Farm Dobout 974
Bunéve



Le renforcement de l'identité des Hauts de La Réunion est également plébiscité, validant en creux que celle-ci n'est sans doute pas suffisamment mise en valeur par le territoire. Enfin, la dimension économique de la filière est soulignée notamment en termes de créations d'emplois. Si l'on observe dans le détail les remontées du terrain en groupant l'ensemble des sondés en deux groupes - les institutionnels (Chambre d'agriculture, SGH, AD2R ...) et les socio-professionnels proprement dit - il est intéressant de constater que l'identification des forces converge très largement et dessine une filière agritouristique à fort potentiel, vitrine des terroirs et de ses produits d'excellence et outil stratégique pour la promotion des Hauts. Pour autant, si la création d'emplois nouveaux est souvent évoquée par les professionnels, elle apparaît très peu dans les réponses des socio-professionnels sans doute plus prudents au regard de leur expérience de terrain.

“ L'AGROTOURISME CONSTITUE UNE “NOUVELLE ÈRE TOURISTIQUE”. AUJOURD'HUI LA DEMANDE EST PLUS IMPORTANTE QUE L'OFFRE.

LE PRINCIPAL ATOUT DE LA FILIÈRE, CE SONT LES AGRICULTEURS EUX-MÊMES : LEURS SAVOIR-FAIRE, LEURS PRODUITS ISSUS DU TERROIR, LEURS HISTOIRES SONT DES PÉPITES POUR SORTIR DE LA BANALISATION HISTORIQUE. ”



LES FAIBLESSES DE LA FILIÈRE AGRITOURISTIQUE

La principale faiblesse identifiée par l'ensemble des acteurs renvoie aux **lourdeurs administratives dans le montage des dossiers** (dont un volet réglementaire souvent trop contraignant) et qui sont perçues comme un véritable frein à une diversification des activités agricoles pourtant souvent évoquée. Arrive ensuite le **défaut de gouvernance de la filière agritouristique**, les acteurs considérant que l'absence de stratégie globale et partagée à l'échelle de l'ensemble du territoire est fortement dommageable à la structuration et au développement de la filière. Pour une large majorité d'acteurs interrogés, cette lacune résulte d'une absence de volonté politique et de projet pour les territoires des Hauts, situation qui expliquerait en cascade l'absence de coordination et de pilotage entre institutions et collectivités (communes, EPCI, collectivités).



Par ailleurs, l'absence d'observatoire de l'agritourisme produisant en continu de la donnée qualitative et quantitative est également pointée du doigt. De même, les programmes européens sont jugés inadaptés à la filière, les acteurs soulignant également la multiplication des normes qui causerait une perte d'authenticité et, à terme, la disparition des traditions créoles. Cette faiblesse est évidemment riche d'enseignement au moment où sortiront les fiches mesures des programmes européens 2021-2027. Enfin, la construction d'un modèle économique est encore jugée difficile sans un accompagnement en termes d'offre de produits et de services.

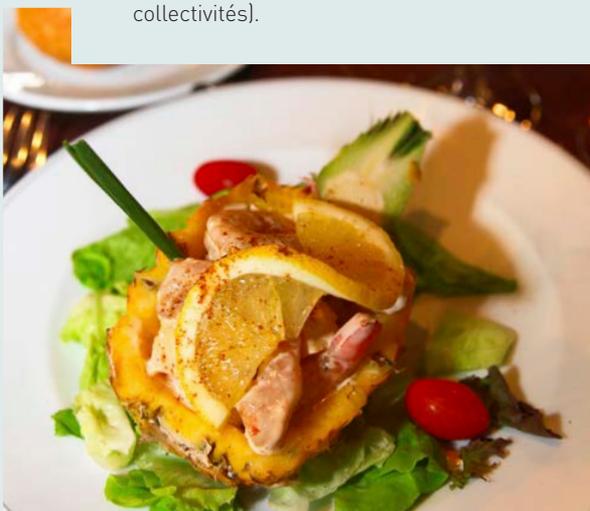


FIGURE 6

CLASSEMENT HIÉRARCHISÉ PAR LES ACTEURS INTERVIEWÉS DES “FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES” DU SYSTÈME AGRITOURISTIQUE RÉUNIONNAIS

FORCES

UNE FILIÈRE À HAUT POTENTIEL
QUI A ENCORE UNE BELLE MARGE
DE PROGRESSION

- Révélateur des savoir-faire et des savoir-être des agriculteurs
- La qualité du terroir et des produits d'excellence
- Renforcement de l'identité des Hauts
- Créée de l'emploi dans les territoires ruraux

OPPORTUNITÉS

UNE RÉPONSE AUX ATTENTES
ACTUELLES DES CLIENTÈLES EN
RECHERCHE D'ÉCHANGE, DE CULTURE,
DE PARTAGE, DE RECONNEXION À LA
TERRE ET AUX PRODUITS DU TERROIR

- L'agritourisme : une tendance majeure du tourisme durable en adéquation avec les critères du développement durable
- Pour les agriculteurs, la possibilité de diversifier ses activités et ses clientèles
- Une filière en devenir correspondant aux nouveaux modes de consommation touristique (santé / environnement / authenticité) exacerbés par la crise COVID
- Un outil de promotion des spécificités / marques d'un territoire





FAIBLESSES

DES LOURDEURS ADMINISTRATIVES POUR RENSEIGNER LES DOSSIERS

- **Un défaut de gouvernance**
(absence de stratégie globale et partagée sur le territoire, de volonté politique et de projet pour les territoires des Hauts, de coordination avec les Institutions, de pilotage du secteur agrotouristique ; freins à la co-construction et fragilité des liens entre communes et EPCI ...)
- **Absence d'observatoire**
(pas de données sur la filière)
- Des programmes européens inadaptés et la multiplication des normes qui font perdre l'authenticité et les traditions créoles
- Un modèle économique difficile à construire sans accompagnement (offre de produits et de services)



MENACES

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE FIGÉ ET DES NORMES INADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS LOCALES

- **Les règles fiscales (pas plus de 30% du CA en activité tourisme)**
- **Statut quo au niveau de la gouvernance**
- Le changement climatique et les risques naturels
- Les contraintes de l'insularité et de l'éloignement de La Réunion

En observant dans le détail les remontées du terrain selon les deux groupes - institutionnels et socio-professionnels - et contrairement à l'identification des forces, les faiblesses identifiées sont différenciées. Si les institutionnels soulignent d'abord la difficulté de construire un modèle économique sans accompagnement en termes d'offre de produits et des services, les socio-professionnels soulignent quant à eux le manque de promotion du tourisme rural au regard de ce qui existe pour la promotion du tourisme balnéaire. Les deux groupes se retrouvent néanmoins pour pointer du doigt

les lourdeurs administratives et le défaut de stratégie globale / gouvernance locale pour la filière agritouristique. On peut s'étonner au passage de l'identification de cette dernière faiblesse par le groupe des institutionnels, lesquels seraient justement attendus pour penser une stratégie globale de filière. Mais comme aucune structure n'a en réalité la responsabilité entière de la gouvernance et de la stratégie, chaque structure semble identifier cette faiblesse en la renvoyant à un niveau de responsabilité supérieur, ce qui peut sembler légitime au regard de la situation actuelle.

LES OPPORTUNITÉS DE LA FILIÈRE AGRITOURISTIQUE

S'agissant des opportunités offertes par la filière agritouristique, les acteurs considèrent massivement que celles-ci représentent une véritable réponse aux attentes actuelles d'une clientèle toujours plus concernée par la découverte des cultures, soucieuse du partage d'expériences et de reconnexion à la terre et aux produits du terroir. Cette première opportunité fait écho à la seconde qui identifie l'agritourisme comme une tendance majeure d'un tourisme durable en adéquation avec les critères du développement durable et les nouveaux modes de consommation touristique qui se développent autour d'un triptyque "santé/environnement / authenticité".

Identifiant la filière comme un véritable outil de promotion des Hauts, les acteurs voient également dans son développement à venir l'opportunité d'une diversification des activités des agriculteurs.

Si les détails des remontées du terrain selon les deux groupes convergent pour considérer la filière comme une réponse aux nouvelles attentes de la clientèle, l'outil de promotion qu'elle représente pour produire une "marque" du territoire semble davantage perçue par les institutionnels. De la même façon, ces derniers voient plus souvent "une filière en devenir correspondant aux nouveaux modes de consommation touristique", vision moins partagée par les socio-professionnels.

“

Vecteur de pédagogie et de sensibilisation sur la valeur des patrimoines (naturels, culturels ...) et sur les comportements écoresponsables, il participe à la réappropriation des enjeux de l'agriculture (circuits courts) et de l'alimentation (goûter, déguster, comprendre) par les visiteurs locaux comme étrangers. Il crée une symbiose entre le patrimoine et la population. ”

LES MENACES SUR LA FILIÈRE AGRITOURISTIQUE

Enfin, s'agissant des menaces qui, par définition, viennent de l'extérieur du système, les acteurs considèrent en premier lieu que le cadre réglementaire est par trop figé avec des normes inadaptées aux spécificités locales. Une fiscalité trop contraignante est également pointée du doigt, le plafond de 30% du chiffre d'affaires de l'exploitation en activité touristique étant jugée pénalisante. Les menaces identifiées ensuite renvoient aux incohérences des programmes opérationnels européens (FEDER et FEADER) qui ne facilitent pas les demandes d'aide pour la filière agritouristique. Enfin, la problématique du changement climatique et des risques naturels est également perçue comme une menace à plus long terme. En observant les remontées du terrain selon

les deux groupes de sondés, l'identification des menaces est assez nettement différenciée. Quand les institutionnels soulignent la contrainte trop forte d'un cadre réglementaire figé, les socio-professionnels relèvent en premier lieu la menace d'une fiscalité par trop contraignante.

Ils soulignent par ailleurs la contrainte de l'éloignement de La Réunion vis-à-vis de ses marchés d'approvisionnement et les difficultés rencontrées pour faire face à des besoins de première nécessité (soins aux animaux, semences, engrais, produits phytosanitaires...), leurs inquiétudes étant évidemment renforcées par un contexte international anxiogène (pandémie, guerre en Ukraine...).



4 ENJEUX ET PRÉCONISATIONS



4.1

LES ENJEUX POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉUNION

LA RÉUNION, TERRE D'UN TOURISME DURABLE ATTRACTIF

Au sortir d'une crise sanitaire sans précédent et dans un contexte géopolitique mondial qui se tend de jour en jour depuis la guerre en Ukraine, les effets de tels évènements sur l'économie locale sont à la fois importants et sans doute durables. Dans un tel contexte, chacun peut se demander pourquoi prioriser l'investissement dans la filière agritouristique.

En premier lieu, il convient de rappeler qu'une telle priorisation est clairement évoquée dans un récent rapport du Conseil économique, social et environnemental⁷ qui préconise de **“transformer en profondeur l'offre touristique dans les territoires ultramarins afin d'engager résolument ces derniers sur la voie d'un tourisme durable mettant l'identité culturelle et la richesse de la biodiversité au cœur de leur stratégie de développement.”**



Cette stratégie pourrait/devoir donner lieu à un Plan de développement définissant les filières d'excellence des Outre-mer français parmi lesquelles un tourisme résilient participant pleinement au développement économique de territoires, devenus les pionniers du développement durable.

Cette stratégie pourrait/devoir également renforcer significativement l'attractivité du territoire pour une clientèle internationale mais également locale dont beaucoup d'attentes sont communes : demande d'authenticité, attention portée à la qualité de l'alimentation et aux circuits courts, découverte des cultures et des savoir-faire locaux, appétences pour un "slow tourism" et un tourisme vert permettant de (re) découvrir la culture créole réunionnaise ainsi qu'une biodiversité et des paysages uniques au monde. En termes de destinations touristiques, la proposition d'une offre agritouristique originale représente donc une formidable opportunité de promouvoir les spécificités du territoire en renforçant son attractivité, en se démarquant d'autres destinations et en diversifiant les clientèles.

Enfin, pour les producteurs agricoles et les éleveurs, l'agritourisme génère des revenus supplémentaires. Il permet de partager un savoir-faire et des valeurs entre les acteurs de la filière et les clientèles, expérience permettant d'établir un lien humain valorisant, source d'épanouissement professionnel et personnel pour les agriculteurs / éleveurs. Avantage corollaire d'un point de vue social, l'activité agritouristique donne au conjoint toute sa place de collaborateur-trice grâce à l'apport d'une activité complémentaire à l'exploitation, source de diversification (transformation des produits, visites guidées, table d'hôte...) et par suite, de revenus.

7 : Rapport du CESE « Promouvoir le tourisme durable dans les outre-mer » – sept 2018 - www.lecese.fr

LA “MISE EN TOURISME” DU TERRITOIRE

En termes d'enjeux, la “mise en tourisme” constitue l'autre pilier d'un développement économique du territoire. Considérée comme une activité centrale d'un tourisme rural global, l'activité agritouristique pourra contribuer au renouveau d'une politique d'aménagement et de développement économique ambitieuse pour les Hauts de La Réunion. Ce renouveau passera par la promotion d'un tourisme rural intégrant l'agritourisme au bénéfice des agriculteurs mais également au bénéfice du tissu économique global des Hauts (gîteurs, commerçants, guides, artisans, autres services marchands) structuré “en réseau” autour d'un ensemble de lieux : villages, bourgs, exploitations agricoles, parcours paysagers, parcours de découverte de la biodiversité, lieux d'expositions temporaires, musées, activités de loisirs... Par un fonctionnement réticulaire où chaque acteur participe activement au réseau en accueillant, en renseignant et en informant les clientèles locales, nationales et internationales, cette mise en tourisme globale des territoires des Hauts profitera à tous... Cette mise en réseau appellera également un renouveau de la politique d'aménagement des Hauts qui a débuté par l'émergence des “Portes du Parc” mais qui doit se renforcer et devenir un véritable programme structurant ambitieux comportant des actions prioritaires en termes d'accessibilité, d'équipements d'accueil dans l'espace public (aires d'accueil, kiosques, toilettes publiques, panneaux d'information, signalétique...) et d'animation.



Après l'abandon regretté de programmes structurants comme “Villages créoles” il y a quelques années, cette mise en tourisme des Hauts porté par des actions d'aménagement ambitieuses pourrait devenir un moteur essentiel du renouveau économique des Hauts de La Réunion. Cette ambition est également celle de la Collectivité régionale qui souhaite “promouvoir un tourisme durable à taille humaine, cibler des marchés de niche et favoriser l'agritourisme” dans son projet de mandature 2021/2028.⁸

De surcroît, cette ambition est également celle du Conseil départemental dont le Président -Cyrille Melchior- a déclaré en introduction du projet de mandature 2021-2028⁹ : “L'agriculture Réunionnaise de demain doit nécessairement répondre à cette triple exigence : la préservation de nos traditions et de notre environnement, la capacité à nourrir une population qui atteindra le million d'habitants à l'horizon 2050 et le rayonnement de nos produits au-delà de notre territoire”.

“

CONSCIENT QUE LE SECTEUR MANQUE DE STRUCTURATION, LE DÉPARTEMENT ENVISAGE D'INSCRIRE LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE POUR L'AGRITOURISME DANS SON FUTUR PLAN DE MANDATURE DANS UNE PERSPECTIVE TRANSVERSALE, EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, LES CIRCUITS COURTS ET LE BIEN MANGER. CE PROJET S'INSCRIT DANS LE PROGRAMME AGRIPÉI 2030 VALIDÉ EN 2019 PAR LA COLLECTIVITÉ QUI ÉTABLIT POUR L'HORIZON 2030 LES AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES. ”

4.2

LES PRÉCONISATIONS POUR STRUCTURER LA FILIÈRE AGRITOURISTIQUE

PRÉCONISATIONS DES ACTEURS INTERVIEWÉS

L'analyse synthétique des préconisations énoncées par les acteurs à l'occasion des entretiens est présentée sur la figure 7 (ci-après p.36/37). Les trois couleurs du tableau permettent de cibler celles qui ont été formulées par les socio-professionnels (en vert), les institutionnels (en jaune) et les propositions communes aux deux groupes d'acteurs interviewés (en orange). La première impression visuelle est que les propositions communes sont loin d'être majoritaires. La seconde impression visuelle est celle des couleurs dominantes très différenciées selon les cinq entrées (gouvernance, promotion / commercialisation, formation / éducation, réglementation, soutien à la filière), les deux groupes n'exprimant pas les mêmes priorités en termes de préconisations. De fait, les institutionnels ont formulé davantage de préconisations relatives

à la gouvernance et au soutien à la filière alors que les socio-professionnels ont surtout évoqué les problématiques de promotion / commercialisation et de formation / éducation touchant la filière agritouristique.

Les deux groupes formulent autant de préconisations relatives à la réglementation. Par ailleurs, d'un strict point de vue quantitatif, sur les cinquante préconisations, la figure 8 ci-dessous révèle que plus de la moitié des préconisations concernent les problématiques de promotion / commercialisation et de soutien à la filière, les autres préconisations s'échelonnant de 14% à 18% du total.

Au-delà de ces premiers constats et de façon plus qualitative, l'analyse fine des cinq familles permet de tirer plusieurs enseignements.

FIGURE 8

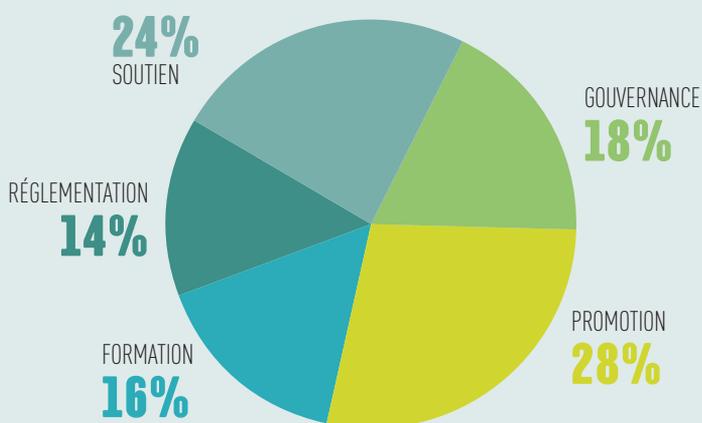


FIGURE 7

PROPOSITIONS ISSUES DES AUDITIONS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

GOUVERNANCE

- Accentuer le travail collaboratif avec les institutions et les acteurs en charge de la préservation de l'environnement (ONF, Parc national, Département, etc.)
- Associer les professionnels à la structuration de la filière agritouristique
- Encourager le CD 974 à reprendre les rênes de l'agritourisme en sa qualité de chef de file du monde agricole
- Saisir la CTAP et créer un comité de concertation entre le Département, la Région et les EPCI
- Prévoir un séminaire sur le sujet de la modernisation du tourisme rural
- Mettre en place des dispositions spécifiques au sein des PLU pour préserver, valoriser et "réserver" les espaces à vocation touristiques (redéfinir le zonage des ATO),
- Créer du lien entre la CDPENAF et les porteurs de projets autour des 3 chambres consulaires
- Créer un observatoire de la filière (emplois, apports économiques au territoire, offre/demande, etc.)
- Mettre en place une coordination en mode projet et rendre les structures touristiques plus intégratives sur un territoire rassemblant des acteurs engagés

PROMOTION COMMERCIALISATION

- Mieux référencer l'offre agritouristique et garantir une meilleure communication institutionnelle aux structures agritouristiques (outils de communication dédiés à la filière : sites internet, magazines, guides, etc.)
- Assurer une meilleure répartition territoriale des budgets entre les Hauts et les Bas
- Travailler la promotion sur des thèmes qui apportent une valeur au territoire et à la population (biodiversité, patrimoine, nourriture saine et équilibrée, bien-être, etc.)
- Inventer le label "Tourisme rural 974"
- Accentuer la communication vers la clientèle locale
- Organiser et soutenir les événements populaires pour mieux faire connaître les agriculteurs engagés dans le bio (opérations portes ouvertes, déjeuner-partage...) et développer le lien entre agriculteurs et consommateurs à travers l'animation, la communication et l'ouverture des fermes
- Réaliser un schéma régional d'une signalétique touristique spécifique à la filière
- Créer un réseau de commercialisation de guides conférenciers en agritourisme et le mettre en lien avec les groupements d'agriculteurs faisant appel à leurs services
- Rendre éligibles les prestataires de l'agritourisme dans les dispositifs d'incitation à la consommation locale (nouveau chèque tourisme...)
- Mettre en réseau les acteurs du territoire (restauration/hébergement/producteurs de produits du terroir) et organiser les circuits courts en matière d'approvisionnement. Création du métier «animateur du réseau d'approvisionnement en circuits courts»
- Créer une application de traduction instantanée «créole réunionnais / anglais» pour faciliter la communication entre agriculteurs et visiteurs internationaux
- Retravailler certains secteurs de niche -dont l'agritourisme- entre les collectivités en charge du développement économique
- Accompagner la diversification des produits (transformation), des services (localisation des lieux proposant tel ou tel service) et des activités (produits d'animation, service spécifique de type douche/laverie, etc.)
- Développer des partenariats avec les professionnels du tourisme (éductours, animation et mise en réseau), les établissements publics spécialisés dans l'agroalimentaire et les autres secteurs (sport de nature, espaces naturels sensibles)



FORMATION/EDUCATION

- Proposer des formations adaptées en formation initiale et continue et dans des thématiques variées (patrimoine naturel, culturel, agriculture bio, cuisine, numérique et langues étrangères, etc.)
- Professionnaliser l'expertise réunionnaise en matière de productions bio
- Mettre en place un centre de ressources en agronomie tropicale
- Rechercher de nouveaux outils de vulgarisation du monde agricole → forum innovation agro-alimentaire
- Soutenir financièrement les voyages d'études à l'international

- Créer un centre de formation dédié → école de la ruralité

- Améliorer les missions d'encadrement des conseillers agricoles par des actions de formation

- Organiser des classes vertes pour éduquer au tourisme et renforcer le lien avec le public scolaire

RÉGLEMENTATION

- Adapter les cadres d'intervention des fiches mesure FEDER aux réalités et aux besoins
- Simplifier les dispositifs d'aide
- Adapter le contexte réglementaire européen aux réalités locales dans le respect des traditions
- Réformer la CDPNAF qui bloque tous les projets de diversification

- Participer à la commission nationale sur les normes pour les adapter au territoire
- Renforcer le contrôle des obligations de l'agriculteur (destination et maintien des investissements pour éviter les dérives)

- Alléger les procédures réglementaires

SOUTIEN A LA FILIERE

- Favoriser la mise en gérance des structures agritouristiques quand la transmission aux descendants est impossible

- Mieux accompagner les porteurs de projets en développant une véritable ingénierie de projet en lien avec le CD 974 et la chambre d'agriculture
- Créer un guide du créateur d'entreprise agritouristique
- Améliorer la visibilité des aides financières existantes
- Créer un cadre d'intervention financier avec l'Office français de la biodiversité

- Favoriser l'accès à un RSA augmenté pour les salariés et les créateurs d'entreprises
- Utiliser le fonds d'aide de compensation du foncier pour des projets agritouristiques
- Restaurer la confiance en soi des agriculteurs en les accompagnant pour se réconcilier avec leur histoire
- Explorer des pistes permettant d'aider les agriculteurs à l'entretien de leur patrimoine (architecture, environnement proche, espace d'accueil, etc.)

- Donner les moyens financiers et humains aux labels pour une structuration en réseau

- Accompagner les professionnels et soutenir les réseaux d'acteurs de l'agritourisme
- Animer un réseau pour mutualiser les besoins : unités de transformation, matériel agricole, commandes groupées, web manager...

LEGENDE

- **Préconisations de socioprofessionnels de la filière**

- **Préconisations de représentants institutionnels en charge de l'animation de la filière**

- **Préconisations communes aux socioprofessionnels et aux institutionnels**

TYPOLOGIE DES PRÉCONISATIONS DES ACTEURS

GOVERNANCE

S'agissant de la gouvernance, la structuration de la filière et la désignation d'un chef d'orchestre en charge de la coordination des acteurs de la filière fait consensus.

Au niveau de la gouvernance locale, le souhait est celui d'une coordination en mode projet pour penser un développement agritouristique de façon intégrée sur les territoires concernés. Ce souhait appellera un travail davantage collaboratif entre les différents acteurs institutionnels en charge des questions environnementales tout en associant les socio-professionnels de la filière aux réflexions du moment.

Par ailleurs, plusieurs préconisations renvoient à des modifications structurelles en termes de gouvernance qui vont de la saisie de la CTAP¹⁰, au renforcement des liens entre CDPENAF¹¹, porteurs de projets et chambres consulaires. Cette structuration devra s'accompagner d'une activité d'observation et de suivi de la filière grâce à la création d'un observatoire dédié à l'agritourisme.



10 : Conférence territoriale de l'action publique

11 : Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

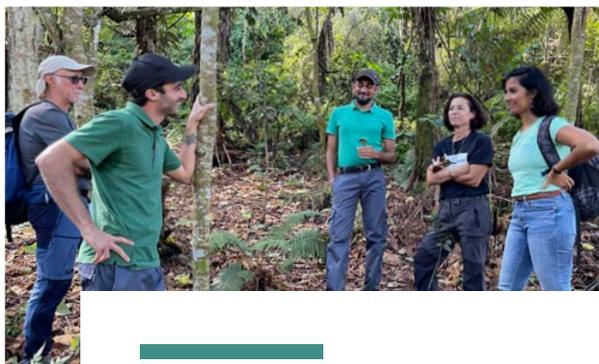
PROMOTION

S'agissant de la politique de promotion et de commercialisation de la filière agritouristique, les souhaits consensuels portent sur l'accompagnement à la diversification des activités, tant en termes de services que de produits proposés dans les établissements agritouristiques, ce souhait entrant en résonance avec le développement de partenariats avec les professionnels du tourisme, du secteur agroalimentaire, des sports de nature... qui participeraient tous localement à une véritable "mise en tourisme" qui demeure largement attendue.

Du côté des socio-professionnels, plusieurs préconisations ont un caractère très général (Inventer le label Tourisme rural 974, assurer une meilleure répartition territoriale des budgets entre les Hauts et les Bas, accentuer la communication vers la clientèle locale, etc.) et d'autres préconisations affichent un caractère très opérationnel (Réaliser un schéma régional de signalétique touristique spécifique à la filière, créer un réseau de commercialisation de guides conférenciers en agritourisme...).

Les institutionnels soulignent quant à eux la nécessité d'une véritable mise en réseau des acteurs (restauration/hébergement/producteurs de produits du terroir) afin de mieux organiser les circuits courts en matière d'approvisionnement, ce qui revient à viser la structuration d'une « filière de niche » qui pourrait devenir une priorité politique des collectivités. Enfin, pour une meilleure communication entre agriculteurs et visiteurs étrangers, le souhait d'une application de traduction « anglais/créole réunionnais » est clairement formulé.

Au final, les propositions en commercialisation pure demeurent assez rares alors qu'à contrario, il existe nombre d'attentes en termes d'outils de promotion et d'animation (fêtes, événementiels) en matière agritouristique.



FORMATION

S'agissant du couple formation/éducation, le renforcement des liens avec le public scolaire notamment par le développement des classes vertes de découverte du tourisme rural est attendu par l'ensemble des acteurs interviewés. Pour les socio-professionnels, les préconisations visent une plus grande professionnalisation par des formations "à la carte" et tout au long de la vie (patrimoine naturel, culturel, agriculture bio, cuisine,



numérique, langues étrangères...), celles-ci passant notamment par une ouverture à l'international permettant de capitaliser sur les bonnes pratiques en matière agritouristique ailleurs dans le monde. Par ailleurs, le souhait d'un soutien à l'innovation dans le champ agro-alimentaire est clairement exprimé tout comme celui d'un centre de ressources en agronomie tropicale qui ferait écho à l'expertise réunionnaise en matière de productions bio.

Pour les institutionnels, la priorité va à la création d'une école de la ruralité dans laquelle les formations à l'agritourisme trouveraient toute leur place, jusqu'aux formations dédiées aux missions d'encadrement des conseillers agricoles au contact permanent des agriculteurs porteurs de projets.



RÉGLEMENTATION

S'agissant de la réglementation, une préconisation fait consensus entre les deux groupes interviewés : l'allègement des procédures réglementaires.

Pour les socio-professionnels, le dénominateur commun à toutes les préconisations est la simplification des procédures doublée d'une nécessaire adaptation au contexte réunionnais, souhait qui va jusqu'à une profonde réforme de la CDPENAF identifiée comme un véritable frein à la diversification dans la mesure où son avis doit être conforme et pas seulement consultatif comme en métropole.

Dans le champ réglementaire, les socio-professionnels souhaiteraient une plus grande prise en compte de leurs attentes en termes d'adaptation des normes au contexte local, attentes qui pourraient être portées par les représentants réunionnais qui siègent dans la commission nationale des normes.



En cela, le consensus entre les deux groupes est clair, les uns insistant sur l'objectif visé l'allègement, voire la réforme les autres soulignant le chemin pour y parvenir la participation aux commissions nationales des normes, chacun étant donc dans son rôle.

Enfin, les institutionnels préconisent un renforcement du contrôle des obligations de l'agriculteur quant à la destination et au maintien des investissements en matière agritouristique afin d'éviter les dérives, préconisation dont on comprend aisément qu'elle ne risque pas de faire consensus avec les socio-professionnels.

SOUTIEN

S'agissant enfin du soutien à la filière, les mesures consensuelles sont claires : il s'agit de promouvoir une véritable structuration en réseau de la filière, notamment en donnant aux labels existants les moyens humains et financiers qui leur font défaut. Cet accompagnement permettant d'être à l'écoute des besoins des professionnels et de soutenir les réseaux d'acteurs de l'agritourisme autorisant ainsi une mutualisation des besoins pluriels des agriculteurs porteurs de projets agritouristiques (unités de transformation, matériel agricole, commandes groupées, web manager...).

Du côté des socio-professionnels, une préconisation spécifique mérite d'être soulignée : la mise en gérance des structures agritouristiques quand la transmission aux descendants est impossible.

Les institutionnels ont été quant à eux particulièrement imaginatifs en matière de nouvelles mesures de soutien à la filière. Celles-ci renvoient pour partie à la refonte souhaitée des outils de gouvernance dans leur déclinaison technique et/ou financière (Mieux accompagner les porteurs de projets en développant une véritable ingénierie de projet en lien avec le CD 974 et la Chambre d'agriculture ; création d'un cadre d'intervention financier avec l'OFB ; favoriser l'accès à un Revenu de solidarité active particulier pour les salariés et les créateurs d'entreprises de la filière agritouristique...).

Ces préconisations ont également une dimension technique (création d'un guide du créateur d'entreprises agritouristiques, d'un guide des aides financières ; mobilisation d'un fonds d'aide de compensation du foncier pour des projets agritouristiques ; aides spécifiques aux agriculteurs pour l'entretien de leur patrimoine...). Enfin, elles ont également une portée plus forte, voire plus symbolique. Il s'agirait en effet de restaurer la confiance en soi des agriculteurs en les accompagnant vers une réconciliation avec leur histoire singulière.



4.3

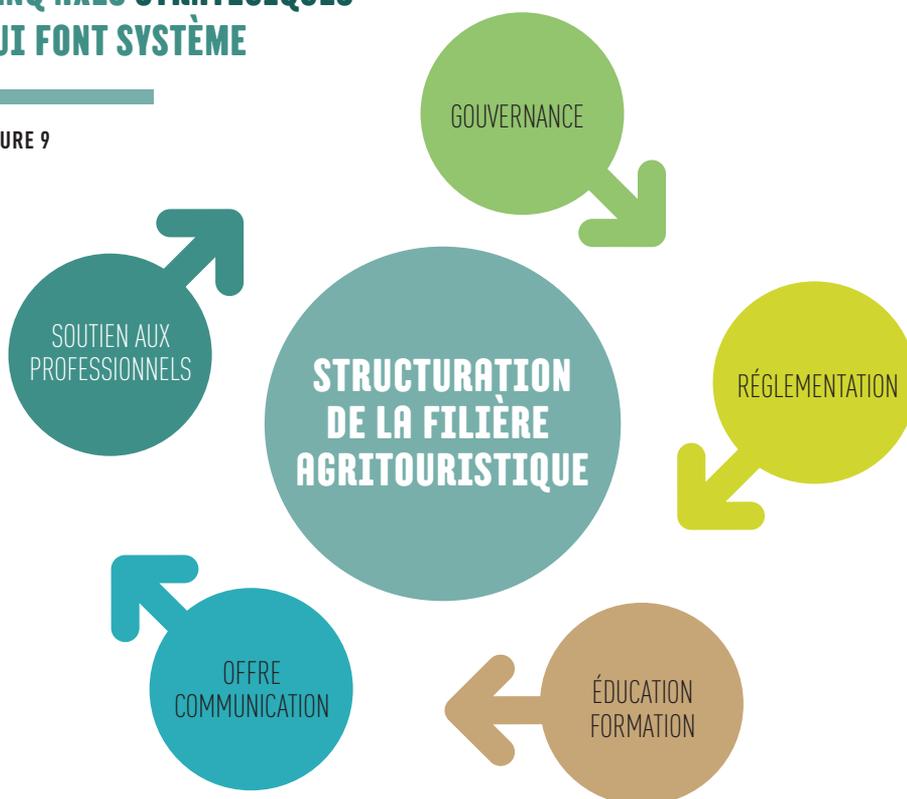
LES PRÉCONISATIONS DU CCEE

Avant de décliner les préconisations du CCEE, il convient de préciser que celles-ci s'ajoutent aux préconisations des acteurs, l'objectif commun visant à une mise en tourisme globale de terroirs résolument tournés vers l'agritourisme à des fins de développement

socio-économique et de création d'emplois. Pour atteindre cet objectif, une déclinaison en axes stratégiques s'impose selon les cinq thématiques identifiées par les acteurs eux-mêmes dont on comprend aisément qu'elles font système (cf. figure 9 ci-dessous).

CINQ AXES STRATÉGIQUES QUI FONT SYSTÈME

FIGURE 9



Mais en deçà de cette grille de lecture qui vise la structuration de la filière, l'enjeu est également de préconiser un projet de territoire fondé sur des valeurs reconnues comme positives et vertueuses par un nombre croissant de visiteurs et de touristes dans le contexte des changements globaux qui est le nôtre désormais.

Pour ne citer que quelques exemples, la structuration de la filière agritouristique conduira nécessairement à approfondir notre réflexion sur l'autonomie alimentaire, perspective souhaitée unanimement mais qui devra s'accompagner d'une nécessaire diversification des productions agricoles moins consommatrices d'intrants et de pesticides. Symétriquement en termes de valeurs, l'élevage devra sans doute retrouver un nouveau rapport avec le vivant et produire de façon locale moins d'animaux mais des animaux sains. En effet, du champ à l'assiette, des pratiques nouvelles et vertueuses sont désormais souhaitées par de nouvelles clientèles et c'est à ce prix que l'on s'alimentera mieux en créant au passage plus d'emplois.

Les agriculteurs de l'agritourisme mettant en exergue une culture raisonnée et authentique parfois tournée vers l'agriculture biologique sont idéalement positionnés au regard d'une demande actuelle porteuse de nouvelles valeurs. Celles-ci s'affirment un peu plus chaque jour au rythme des retraits de produits ultra-transformés, marque de fabrique du complexe agroalimentaire mondialisé. Si la dérive de la production alimentaire s'est développée en quelques décennies, c'est parce qu'un vide s'est créé entre les producteurs et les consommateurs.

C'est ce vide qu'il conviendra de combler, au moins partiellement, en développant la filière agritouristique comme un nouveau modèle de consommation fondé sur les circuits courts, les productions raisonnées et/ou biologiques. En effet, pour la sobriété énergétique à tous les niveaux, on ne peut que saluer les contacts au quotidien entre les consommateurs et les lieux où est produit l'essentiel de leur alimentation. En ce sens, la diversification des cultures et des élevages ne peut qu'aider à mettre en place cette proximité. La qualité de notre nourriture est d'ailleurs souvent en rapport avec un minimum de manipulation et de transport. Les circuits courts sont dans l'air du temps, le citoyen comprenant bien leur pertinence pour la transition écologique.



Plus globalement et s'agissant de la santé des populations, de la sphère scientifique jusqu'à l'Organisation mondiale de la santé, on sait désormais que la santé humaine passe par la santé végétale et la santé animale, les trois étant finalement indissociables.

Enfin, s'agissant des valeurs qui participent au bien-être, on note que de nombreux touristes souhaitent désormais prendre leur temps pour vivre des rencontres authentiques, riches de sens, à commencer par le sens de l'hospitalité. Soucieux de se ressourcer au contact de la nature et de sa beauté, le visiteur adepte de ce que l'on appelle désormais le slow tourism ou tourisme lent, privilégie une forme de voyage et de découverte où l'on prend le temps de vivre en totale déconnexion avec un quotidien médiatique parfois anxiogène. D'ailleurs, le slow tourism s'inspire du concept de slow food, nourriture saine et de qualité selon le triptyque "bon, propre et juste". Enfin, de nouvelles pratiques immersives dans une nature préservée sont recherchées et la randonnée en forêt est même considérée pour certains comme un véritable parcours de santé allant jusqu'à la sylvothérapie. Ces randonnées, tout comme la découverte de la nature autour des exploitations agricoles sont une occasion privilégiée de (re)découverte des plantes médicinales et de leurs bienfaits. Connues de longue date par nos tisaneurs, ces plantes sont désormais inscrites à la pharmacopée française et au Patrimoine culturel et immatériel français.

In fine, il nous semble essentiel de souligner que l'agritourisme a bien son mot à dire sur le terrain des valeurs humaines (rencontre, échanges et partages avec les agriculteurs, les artisans, les créateurs, la population locale...) mais également sur celui de la santé et du bien-être en favorisant une bonne hygiène de vie, une alimentation saine couplée à des activités physiques douces telles que le vélo, la marche ou la nage. L'agritourisme participe d'un nouveau modèle alternatif de voyage qui favorise l'économie locale, la protection de l'environnement et les initiatives sociales, soit les trois piliers du développement durable auxquels nous pouvons ajouter la culture.

“

**JE PENSE MODESTEMENT QUE
L'ON EST EN TRAIN DE RÉINVENTER
UNE FAÇON DE VIVRE ENSEMBLE,
AU TRAVERS DE VALEURS FORTES :
LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT,
LA SOLIDARITÉ, LA MUTUALISATION
ET LA VALORISATION DE NOTRE
TERROIR ”**





GOVERNANCE

En terme stratégique, un chef de file unique doit devenir le pilote d'une stratégie agritouristique discutée puis partagée et enfin coconstruite par les acteurs impliqués (Etat, Région, Département, EPCI, Communes, chambres consulaires, IRT, CDPENAF, agriculteurs et représentants des labels...) car *"le développement local ne se fait pas avec des appels d'offres mais des hommes et des projets"*¹³. Dit autrement, cette même gouvernance doit reconnaître que l'agritourisme est une filière stratégique pour l'agriculture et le tourisme durable et aider à sa structuration.

“

L'AGRITOURISME SOUFFRE D'UNE DIFFICULTÉ DE POSITIONNEMENT, ENTRE DÉVELOPPEMENT D'UNE ENTREPRISE TOURISTIQUE D'UNE PART, ET AGRICOLE D'AUTRE PART. LA PLUS-VALUE DE CE MAILLAGE EST SOUVENT DIFFICILE À PERCEVOIR AUTANT POUR LE PORTEUR DE PROJET QUE POUR LES INSTITUTIONS EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT.

CE FLOU EST AUSSI ALIMENTÉ PAR LES DEUX GRANDES COLLECTIVITÉS CAR LA RÉGION EST EN CHARGE DU TOURISME ET LE DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE. DE FAIT LA QUESTION SE POSE : DOIT-ON APPRÉHENDER L'AGRITOURISME DANS UNE PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE OU AGRICOLE ? CE MANQUE DE CLARTÉ CRÉE UNE NÉBULEUSE DANS LES DISPOSITIFS D'AIDES ”



LE CCEE SUGGÈRE DE :

- Clarifier de manière urgente le pilotage de cette filière entre la Région et le Département
- Mettre l'agritourisme au programme du prochain séminaire de l'Université rurale de l'océan Indien (UROI) organisé en décembre 2022. Un atelier dédié serait ainsi l'occasion de croiser les regards de tous les acteurs concernés par l'agritourisme

L'objectif poursuivi est de confier la structuration de la filière et son développement à un opérateur dont les missions seraient de coordonner et d'animer un réseau d'acteurs impliqués dans l'agritourisme en s'inspirant par exemple d'une méthode éprouvée et appliquée au Québec¹⁴.

Cet opérateur pourrait également alimenter un observatoire de la filière largement souhaité lors de nos auditions (analyse systématique des attentes et des retours clientèles, des attentes et des besoins des professionnels et de l'évolution des structures et des offres...).

13 : Commission Nationale du Débat Public - stratégie nationale pour l'agriculture -

14 : Cf Annexe 1 : Comité agrotourisme TCBSL - Plan d'action 2018-2023 - Québec

OFFRE/COMMUNICATION/ ACCOMPAGNEMENT

OFFRE

Tout d'abord, il y a une véritable urgence à disposer d'un état des lieux de l'offre sur le territoire (cartographie des structures et des produits existants à l'image de la revue Agrotours publiée en 2016 mais qui n'a pas été rééditée. Voir en annexe 2). Ensuite, il s'agit également de diversifier l'offre avec de nouveaux produits touristiques qui tiennent compte des attentes des clientèles (authenticité, partage, expérience sensorielle, ...). A ce jour, les offres actuelles sont souvent basées sur l'hébergement et la restauration mais l'on constate cependant un début de diversification vers d'autres activités (dégustation des produits de la ferme, vente de paniers, cours de cuisine, location d'aires de pique-nique, découverte de l'exploitation agricole et de ses productions spécifiques : vanille, thé, coco, vétyver, goyavier, plantes médicinales...). Cette liste peut encore s'allonger si on veut couvrir l'ensemble des productions agricoles et partir à la rencontre des agriculteurs. Pour aller plus loin dans la démarche de diversification il faudrait même concevoir des circuits touristiques innovants (circuits touristiques thématiques agritourisme, routes gourmandes, découverte des bienfaits des PAPAM, circuit des médaillés du salon de l'agriculture, recherche d'itinérances à cheval ou en vélo qui relie des exploitations...).



Enfin, compte tenu des difficultés à construire sur les exploitations agricoles, ces nouveaux produits pourraient permettre aux agriculteur/trices qui le veulent de compléter leurs revenus mais également de partager leur mode de vie et de le faire découvrir aux citadins.

FOCUS SUR LES LOISIRS SPORTIFS DE NATURE

De par les interactions induites avec les milieux naturels, les valeurs éducatives qu'ils incarnent et leurs liens étroits avec le développement des mobilités douces, les loisirs sportifs de nature sont de formidables vecteurs au service de la transmission des valeurs du développement durable et de la transition écologique. C'est sur la base de ces valeurs partagées par les professionnels de l'agritourisme qu'il est urgent de considérer les moyens à mettre en œuvre pour valoriser les sites et itinéraires de pleine nature notamment grâce à la création de nouveaux parcours mieux connectés aux exploitations agricoles qui souhaitent diversifier leur activité en accueillant des visiteurs à cheval, en randonnée pédestre ou à vélo.

La révision du PDIPR¹⁵ pourrait être une opportunité de rapprocher les deux filières "agritourisme" et "loisirs sportifs de nature".

PAPAM : Plantes Aromatiques à Parfum et Médicinales
15 : Plan départemental des itinéraires
de promenade et de randonnée

COMMUNICATION

Il est également urgent de rendre visible et attractive l'offre déjà existante et tout particulièrement les entreprises labellisées au

travers de supports de communication dédiés (brochures, web, événements...) et des réseaux de diffusion (offices de tourisme, IRT, labels).

IL NOUS SEMBLE ÉGALEMENT URGENT DE :

- proposer un dispositif de soutien spécifique aux actions de promotion (type chèque promotion tourisme) qui serait géré directement par les labels existants,
- organiser des Éducteurs avec les agences réceptives et les professionnels du tourisme en vue de concevoir des packages avec les entreprises d'agritourisme,
- valoriser des circuits de découverte de l'île qui intègrent des produits issus de l'agritourisme avec l'aide du service « Produit » de l'IRT, des offices de tourisme et des agences réceptives,
- encourager les partenariats par des actions d'animation (rencontres thématiques, portes ouvertes sur les exploitations, journées festives...).

ACCOMPAGNEMENT

La notion d'accompagnement nous semble également essentielle afin d'aider les agriculteur/trices à proposer une offre adaptée aux exigences d'un « produit touristique » (en veillant à garder son caractère authentique) face à des attentes de clientèles qui évoluent et des modes de communication qui se digitalisent de plus en plus.

Il convient également de mettre en réseau les acteurs du territoire et de penser son animation en créant idéalement des postes d'animateur-réseau qui permettront notamment :

L'animateur réseau répondra ainsi pour sa part au fort besoin de synergie dans l'organisation logistique de la filière mais également dans son activité de promotion des produits locaux.

DE RÉALISER UN BENCHMARKING DES EXPÉRIENCES RÉUSSIES DE MISE EN RÉSEAU À L'ÉCHELON NATIONAL ET INTERNATIONAL (TERRE DE LIENS, TERRE PAYSANNE...),

DE COMPLÉTER LES RÉSEAUX EXISTANTS D'APPROVISIONNEMENT EN CIRCUITS COURTS ENTRE AGRICULTEURS, RESTAURATEURS, HÔTELIERS, POPULATION, ASSOCIATIONS...

“

L'AGRITOURISME CONTRIBUE À ENRICHIR ET DIVERSIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE SURTOUT POUR UNE CLIENTÈLE SPÉCIFIQUE (LOCALE OU EXTÉRIEURE), À LA RECHERCHE D'AUTENTICITÉ ET QUI SOUHAITE “SORTIR DES SENTIERS BATTUS” GRÂCE À DES PRODUITS NON STANDARDISÉS ET EXEMPLAIRES, REFLET DE L'IDENTITÉ CRÉOLE ””

FORMATION / ÉDUCATION

S'agissant des besoins en formation / éducation aidant à la structuration de la filière, un état des lieux précis des besoins exprimés par les acteurs eux-mêmes trouverait tout son sens. Dès à présent, il nous semble que ces besoins sont de deux ordres : en formation tout au long de la vie, il conviendrait de dresser une carte des formations existantes sur le territoire pouvant répondre à des attentes exprimées pour tous les acteurs de la filière (formation continue en tourisme rural/écotourisme/tourisme vert/slow tourism, en ingénierie financière, en anglais pour l'accueil touristique, en conduite de projets...). Par ailleurs, la Validation des acquis de l'expérience (VAE) pourrait être une solution pour obtenir tout ou partie de diplômes existants permettant la reconnaissance de compétences acquises et une diplomation méritée.

S'agissant de l'accompagnement à la professionnalisation des agriculteurs sur des compétences spécifiques au tourisme, il conviendrait de concevoir des formations ad hoc aidant à l'élaboration d'un modèle économique robuste et visant :

- **LE DÉVELOPPEMENT ET L'ACCROISSEMENT DES PERFORMANCES (ATELIERS SUR LA FISCALITÉ, LA COMPTABILITÉ, LE NUMÉRIQUE...),**
- **LA CONNAISSANCE DES ATTENTES DES CLIENTS POUR MIEUX LES SATISFAIRE (RELATION PERSONNALISÉE, CONVIVIALITÉ, AUTHENTICITÉ DE L'ACCUEIL...),**
- **LA CONDUITE D'UNE APPROCHE QUALITÉ CONSTANTE (ACCOMPAGNEMENT À LA DÉMARCHE QUALITÉ),**
- **L'ENTRETIEN DU CADRE DE VIE (ESPACE D'ACCUEIL, DÉCORATION, AMBIANCE DES LIEUX...).**



Dans le champ de l'éducation pour les jeunes générations, il conviendrait de réfléchir à la structuration d'un Campus des métiers et des qualifications (CMQ) en ingénierie touristique avec un parcours spécifique en agritourisme qui formerait du BEP à la licence professionnelle en passant par le baccalauréat. De tels CMQ existent à ce jour à La Réunion dans les domaines du bâti tropical et du numérique. Des BTS, DUT et licences professionnelles sont délivrés dans les domaines du génie civil, du génie biologique, de l'agronomie et de l'agriculture durable. Il convient désormais d'orienter également l'offre de formation vers des marchés de niche mais qui constituent également un vivier d'emplois pour demain. Il est donc urgent de "penser la relève" en encourageant les vocations, notamment par le biais d'écoles ouvertes sur les exploitations (école de la nature, école de l'agriculture...).

De telles perspectives permettraient également de connecter la filière agritouristique au monde de la recherche (en agronomie, en biodiversité végétale, en tourisme...) et d'ouvrir de nouvelles pistes dans le champ du tourisme scientifique avec les acteurs locaux (CIRAD, Université de La Réunion, Armeflhor, Parc National, ONF...).

RÉGLEMENTATION

Dans le champ de la réglementation, c'est peu de dire qu'un véritable choc de simplification est particulièrement attendu. Il conviendrait dans les meilleurs délais que la gouvernance unifiée ouvre ce chantier à différents niveaux, depuis la simplification des dossiers de demandes d'aide au montage de projets jusqu'à la simplification des réglementations nationales et européennes, y compris par le biais d'une adaptation des normes aux réalités locales.

Il s'agirait également de lever les freins, en particulier les points de blocage liés à la diversification de l'activité (problèmes liés au foncier et qui freinent la diversification...) et à sa fiscalité propre (ratio du chiffre d'affaires lié à l'activité tourisme limité à 30%).

“

L'AVENIR DE LA FILIÈRE NE PEUT S'APPRÉHENDER SANS LA CONNEXION AVEC SES RACINES ET LE RESPECT DES TRADITIONS SE POSE COMME LE FONDEMENT DE LA PRESTATION ”

Sur ce dernier point et compte tenu de la complexité administrative et de la charge de travail liée aux deux activités, le renforcement de l'accompagnement des agriculteurs sur le volet social et fiscal serait une aide précieuse.

FOCUS SUR UN EXEMPLE DE RÉGLEMENTATION CONTRAIGNANTE POUR LA DIVERSIFICATION

Le frein principal qui a été soulevé par tous les acteurs est la difficulté de construire en zone agricole pour les agriculteurs qui veulent diversifier. En effet dans les Plans locaux d'urbanisme, les zones agricoles sont protégées pour permettre le développement de toute activité liée à l'agriculture. A ce titre, la construction d'une habitation principale n'est autorisée qu'aux exploitants dont la présence sur site est indispensable. De même, d'autres constructions sont autorisées mais si et seulement si elles s'avèrent nécessaires à son exploitation (serres, locaux de stockages, locaux de conditionnement et de transformation des produits). Tout est donc dans la détermination de ce qui est nécessaire à l'exploitation agricole et de l'instance qui le déterminera. Au regard de la réglementation actuelle, de nouvelles constructions s'avèrent donc très hypothétiques.

Afin de mieux protéger ces terres agricoles, l'article L-181-10 et suivants du code rural applicable aux seuls DOM créé par ordonnance de 2016 après saisine des conseils régional et départemental, a imposé de recueillir l'avis conforme de la CDPENAF pour délivrer un permis de construire en zone agricole, cet avis étant souvent simple en France hexagonale.

Alors que cet article précise que l'obligation ne s'applique qu'aux

“projets d'opération d'aménagement et d'urbanisme ayant pour conséquence de réduire les surfaces agricoles”, il semble que les services de l'État en aient fait une interprétation extensive, considérant que tout projet de construction en zone agricole entrerait dans cette catégorie. Par conséquent, il fallait systématiquement un avis favorable de la CDPENAF pour obtenir un permis de construire en zone agricole.

Pour autant, le tribunal administratif de La Réunion a tranché par ses décisions de 2018, 2019 et 2020 en considérant que l'avis favorable de la CDPENAF ne s'imposait pas pour les demandes de permis de construire en zone agricole à des fins de rénovation de l'habitation existante. Dans ce contexte, les élus du Département réunis en commission permanente du 20 octobre 2021 ont voté une motion “ demandant que l'avis de la CDPENAF soit un avis simple au même titre que ceux émis en France métropolitaine”.

Au regard de ces contraintes en matière d'hébergement et de restauration, nous préconisons donc de prioriser la diversification agritouristique aux exploitants qui ont déjà leur habitation en zone agricole. Pour les autres exploitants n'ayant pas d'activité d'hébergement et de restauration mais souhaitant diversifier une autre activité agritouristique (ferme pédagogique, vente de produits à la ferme...), un assouplissement de l'actuelle réglementation appliquée en CDPENAF est également préconisé.

SOUTIEN A LA FILIÈRE

Pour jeter les bases d'un véritable plan de soutien à la filière, des Assises de l'agritourisme pourraient être programmées pour reconnaître la filière comme un des moteurs économiques importants du territoire. Ces Assises permettraient également de croiser les regards des socio-professionnels et des acteurs institutionnels pour penser ensemble la mise en agritourisme du territoire en s'accordant sur une stratégie partagée et la désignation d'un chef de file. Une inscription de l'agritourisme au programme du prochain séminaire de l'Université rurale de l'océan Indien (UROI) pourrait être l'occasion de poser les bases de ces futures Assises.

Mais dès à présent, il nous semble essentiel d'affirmer le soutien à la filière dans les futures fiches mesures FEDER et FEADER selon des besoins exprimés par les acteurs qui souhaitent diversifier leurs activités dans le champ agritouristique.

Plus globalement, nous considérons que la révision prochaine du schéma d'aménagement régional (SAR) devrait être une opportunité

pour encourager l'agritourisme, notamment par une définition précise des zones à vocation agritouristique déclinées au sein des PLU.

De façon pragmatique, un cadre financier dédié aux entreprises agritouristiques nous semble indispensable. Il conviendrait donc de créer un régime d'aides sur fonds propres Région et/ou Département pour permettre aux petites structures de bénéficier d'un portage de projets décliné en 4 volets dès lors qu'elles ne peuvent émerger aux fonds européens :

-
- ➔ 1. DIAGNOSTIC
 - ➔ 2. PLAN D'ACTION
 - ➔ 3. ACCOMPAGNEMENT
 - ➔ 4- FORMATION

Ces aides seraient octroyées sous forme de chèques-service ou d'appels à projet, à l'instar du dispositif mis en place par la région Occitanie dans le cadre de son contrat "Agrivalorisation"¹⁶.

Dans ce cadre, nous préconisons la création d'une boîte à outils qui serait mise à disposition des professionnels et qui proposerait :



-
- LE RECENSEMENT DES AIDES EXISTANTES,
 - UN GUIDE DE L'ENTREPRENEURIAT,
 - LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR,
 - LES FORMATIONS (FINANCEMENT, ORGANISMES ET OFFRES EXISTANTES),
 - LES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE COMMERCIALISATION.

16 : <https://www.laregion.fr/Pass-Agrivalorisation-accueil-a-la-ferme>

UN SOUTIEN SPÉCIFIQUE AU PRISME DE L'INNOVATION

L'IRT et la FRT animent conjointement une plateforme d'innovation touristique depuis 2020. Cet outil qui contribue à l'émergence de solutions innovantes pourrait être mis à contribution pour proposer des solutions en matière de :

- **Communication** : applications spécifiques pour découvrir l'offre agritourisme du territoire, visite immersive, outils de traduction instantanée...
- **Commercialisation** : plateforme de financement participatif à l'exemple de MIIMOSA qui finance des projets d'agriculture et d'alimentation durables¹⁷
- **Outils de sécurisation** des exploitations contre les vols, l'errance animale et les attaques contre les cheptels

Pour conclure nos préconisations en matière d'innovation au profit de la filière, il nous semble essentiel de développer les synergies entre ses acteurs et des filières émergentes comme la filière bambou¹⁸, le tressage de vacoa, la valorisation des PAPAM, les hébergements insolites, les nouveaux parcours sportifs (ex : bike-park).

¹⁷ : <https://miimosa.com/manifest>

¹⁸ : Plan de filière BAMBOU 2020-2030, Ile de La Réunion – Conférence CAUE EnviroBAT novembre 2021 Thibaut FUNG Architecte Bambooman, Christophe RAT, Ingénieur Bambooman – 0692 794 210 - <http://bambooneem.re>

FOCUS SUR UN EXEMPLE D'INNOVATION EN MATIÈRE DE VALORISATION DES PATRIMOINES ET CULTURES ALIMENTAIRES

"à l'occasion de l'émergence du GIP écocité de Cambaie et dans la thématique de l'innovation, nous préconisons de penser l'articulation entre la création d'un équipement dédié à la valorisation de la culture alimentaire réunionnaise et les réseaux d'acteurs de la filière souhaitant être associés au projet. Un équipement dédié contribuerait à la valorisation des patrimoines et cultures alimentaires de La Réunion. Sur le plan socio-économique, cet espace soutiendrait la promotion et la réhabilitation des produits et des savoir-faire associés, tout au long de la filière, depuis la production jusqu'à la transformation et la distribution, constituant ainsi une vitrine, un lieu de découverte et de transmission mais aussi d'innovation et de créativité autour de l'alimentation. Sur le plan symbolique et culturel, il permettrait la réappropriation par les populations et la transmission, dans un contexte de transformation rapide des modèles alimentaires, avec leurs spécificités historiques, géographiques, culturelles et sociales. L'enjeu est aussi d'investir dans un domaine affecté par des problématiques de santé publique et environnementales cruciales et face auxquelles des réponses globales et impliquant différentes catégories d'acteurs, et différents types de participations, doivent être proposées" (extrait du CCTP écocité).







CONCLUSION

EN ROUTE VERS DES ASSISES DE L'AGRITOURISME À LA RÉUNION EN 2023 ?

Si ce rapport est le produit d'une auto-saisine du CCEE, il est surtout celui d'acteurs de la filière agritouristique qui ont saisi cette occasion pour s'exprimer sur les enjeux et l'avenir de leur filière. Pendant plusieurs mois, le CCEE les a écoutés en allant à leur rencontre sur le terrain.

Ces entretiens ont donné lieu à des analyses pour produire *in fine* des préconisations, celles des acteurs eux-mêmes - représentants institutionnels et acteurs économiques d'une filière en devenir - et celles du CCEE qui viennent les compléter.

Toutes convergent vers un constat général : il est urgent de structurer la filière agritouristique en prenant la pleine mesure de ce qu'elle représente aujourd'hui mais surtout en considérant ce qu'elle pourrait représenter demain.

Nouveau levier d'une croissance économique ancrée dans nos territoires, elle peut devenir l'un des piliers d'une diversification des activités agricoles largement souhaitée. Permettant une expérience immersive riche de sens au cœur des terroirs, elle participe d'une sensibilisation sociale et environnementale qui est la marque des nouvelles générations de voyageurs qui feront le tourisme de demain.

Comme nous l'avons rappelé, le contexte nous semble particulièrement favorable pour penser une véritable structuration de la filière (révision du SAR, rédaction des nouvelles fiches mesures FEDER-FEADER...) dont les principes pourraient être partagés à l'occasion d'Assises de l'agritourisme. Il s'agirait à cette occasion de définir une gouvernance unifiée et un plan d'actions arrêtant quelques grands axes stratégiques déclinés en mesures opérationnelles précises. Mais cette déclinaison ne produira ses fruits qu'à la condition d'une adhésion de tous les acteurs au projet partagé d'une "mise en tourisme" réussie de notre territoire.

“

**L'AGRITOURISME C'EST SE RECENTRER
SUR CE QUE LA RÉUNION A DE MIEUX
À OFFRIR TOUT EN LA PRÉSERVANT.
ÉQUITABLE, TRAÇABLE, AUTHENTIQUE,
MULTI SENSORIEL, L'AGRITOURISME
PERMET DE PARTAGER LES RICHESSES
DE NOTRE ÎLE VIA DES PRESCRIPTEURS
AMBASSADEURS DE LA CULTURE QUI
RECRÉENT DU LIEN SOCIAL ”**

ANNEXES

1 COMITÉ AGROTOURISME TCBBSL PLAN D'ACTION 2018-2023 QUÉBEC

CIBLE 1 : PLAN D'ACTION CONCERTÉ



AXES	OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
AXES 1 : Vision et mobilisation régionale	1.1 Réaliser un plan d'action concerté	1.1.1 Création du comité Agrotourisme de la TCBBSL	<ul style="list-style-type: none">• Planification de rencontre de consultation• Coordination des tâches et suivi des réunions• Élaboration d'un plan d'action• Définition des mandats, enjeux et orientation du comité
	1.2 Développer une vision régionale	1.2.2 Établir une définition régionale concertée et décloisonner permettant une compréhension du terme Agrotourisme et Tourisme Gourmand pour le développement du secteur	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre avec comité agrotourisme• Réunion permettant les échanges• Animation de rencontre• Atelier de travail• Élaboration d'une Vision et Mission
	1.3 Assurer la coordination du comité et des suivis des mandats	1.3.1 Assurer la diffusion de l'information au sein des divers comités et des intervenants, producteurs concernés du territoire bas-laurentien.	<ul style="list-style-type: none">• Diffusion du plan d'action dans les médias sociaux et lors de colloques, visites d'entreprise• Recherche de financement• Suivi des comités pour la réalisation des actions prioritaires• Plan de communication

ENJEUX ET DÉFIS :

La réalisation des mandats qui lui sont confiés de façon concertée /Une vision partagée de la définition, coordonner la réalisation du plan d'action, obtenir l'implication des partenaires et des producteurs.

ORIENTATION STRATÉGIQUE :

Réaliser un plan d'action concerté avec les différents partenaires et producteurs du milieu.

RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
MAPAQ Véronique Gagnon	<ul style="list-style-type: none">• Identification des membres• Dépôt du plan d'action	Juin 2018
MAPAQ (Véronique Gagnon) Collaboration comité	<ul style="list-style-type: none">• Dépôt de la définition au comité Agrotourisme et à la TCBSL• Dépôt document enjeux et orientations du comité agrotourisme de la TCBSL	Juin 2018
MAPAQ Véronique Gagnon	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de réunions• Nombre de publications• Nombre d'actions réalisées	Annuellement, en continu

CIBLE 2 :

LA VALORISATION DU SECTEUR ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION



AXES	OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
AXES 2 : Valorisation de l'offre existante, promouvoir l'activité agrotouristique, transfert de connaissances	2.1 Valoriser l'offre existante des entreprises déjà en place	2.1.1 Établir une liste des entreprises existantes et la divulguer	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un échéancier de réalisation • Déterminer à quoi servira cette liste • Établir des critères dans lesquels les entreprises peuvent être listées • Déterminer comment elle sera diffusée et pour qui (clientèle cible) • Déterminer les moyens de diffusion (web, carte, infolettre...) Trouver les entreprises avec les outils déjà disponibles (guides touristiques, liste MAPAQ, guide Saveurs, liste MP) <ul style="list-style-type: none"> • Compléter la liste selon les critères retenus • Contacter les entreprises pour validation • Utiliser les ressources disponibles au MAPAQ en géolocalisation, étudiants... • Prévoir une mise à jour
		2.1.2 Améliorer la diffusion et la promotion de l'information agrotouristique et gourmande à travers les organismes ciblés sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un échéancier de réalisation • Faire un inventaire des organismes pertinents et outils de promotion existants • Établir une liste de réseau possible de diffusion pour la clientèle (Médias, organisme...) • Connaître les relayeurs d'information (MRC, ATR, SADC, Consultants...) • Inventaires des outils connexes pertinents utilisés par la clientèle cible (Parc national, plein air, ville...) • Établir un moyen de transmettre l'information (fiche, média, infolettre...) • Mécanisme de mise à jour
	2.2 Promouvoir l'activité agrotouristique auprès des entreprises	2.2.1 Tenir un événement d'envergure sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un colloque sur l'agrotourisme dans la MRC de la Mitis • Formation d'un comité • Échéancier, planification budgétaire, thème • Diffusion

ENJEUX ET DÉFIS :

La valorisation des entreprises / Identification des entreprises sur le territoire, promouvoir les activités, assurer le rayonnement des entreprises.

ORIENTATION STRATÉGIQUE :

Répertorier géographiquement les entreprises agrotouristiques sur le territoire tout en faisant la promotion du secteur et de ses possibilités de développement.

Favoriser les activités communes et complémentaires et le partage d'information.

RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
MAPAQ / UPA, UQAR, ATR, SAVEURS	<ul style="list-style-type: none">• Charte de projets• Liste des critères• Nombre d'entreprises participantes• Géolocalisation des entreprises• Plan de diffusion	2018-2019 (Identifié comme priorité CT)
MAPAQ / UPA, UQAR, ATR, SAVEURS	<ul style="list-style-type: none">• Charte de projet• Clientèle cible• Liste produite• Plan de communication	2019-2020 (priorité MT- LT)
UPA / SADC DE LA MITIS, CLD DE LA MITIS, MRC DE LA MITIS, MAPAQ, SAVEURS DU BSL, PRODUCTEURS DE LA MITIS	<ul style="list-style-type: none">• Comité organisateur• Tenu d'un colloque• Nombre de participants	Janvier 2019 (priorité MAPAQ)

CIBLE 3 : OFFRE TOURISTIQUE



AXES	OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
AXES 3 : Offre touristique de qualité, complémentaire et diversifiée, le territoire et les occasions d'affaires	3.1 Mobilisations des entreprises et des MRC pour la création ou la bonification de circuits touristiques thématiques intégrant plus d'entreprises agrotouristiques et gourmandes	3.1.1 Répertoire les initiatives porteuses des autres régions et celles du Bas-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la pertinence de répertorier les initiatives existantes • Établir un calendrier de recherche • Évaluer à quel besoin cette demande réfère-t-elle, à quoi servirait-elle • Faire un inventaire des initiatives et routes touristiques des autres régions • Connaître les bons coups des autres régions • Connaître les bons coups de notre région (celles actuelles et anciennes) • Développer une stratégie de diffusion
		3.1.2 Rencontrer les administrateurs des routes existantes sur le territoire pour valider les partenariats possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps, rencontrer les administrateurs des routes existantes (Ex. route des Monts-Notre-Dame) • Prendre connaissance de leurs normes et guide de qualité pour être membre de la route • Valider façon de faire pour introduction de nouvelles entreprises agrotouristiques • Identification d'entreprise potentielle • Accompagnement des entreprises dans leurs démarches • Collaborer à la diffusion des bonnes pratiques et à la promotion de cette route

ENJEUX ET DÉFIS :

La qualité de l'offre, la complémentarité et la diversité de l'offre, la spécificité territoriale, le potentiel de développement et occasion d'affaires / Développer une offre agrotouristique de qualité, favoriser le maillage avec des activités touristiques et gourmandes complémentaires, assurer une utilisation du territoire de façon dynamique.

ORIENTATION STRATÉGIQUE :

Développer une boîte à outils ainsi que sa diffusion, permettant aux conseillers et à sa clientèle de bien comprendre l'offre touristique de sa région en plus des aides et ressources disponibles sur son territoire.

RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
UQAR / MAPAQ	<ul style="list-style-type: none">• Charte de projets• Fiches résumées des initiatives• Plan de diffusion	2020-2021 (priorité MT)
MAPAQ / ATR, SAVEURS	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de rencontres• Nombre d'entreprises accompagnées	2018-2019 (priorité CT)

CIBLE 3 : OFFRE TOURISTIQUE (SUITE)

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
AXES 3 : Offre touristique de qualité, complémentaire et diversifiée, le territoire et les occasions d'affaires	3.1 Développer une offre de qualité au niveau de l'accueil, de l'affichage, heures d'ouverture...	3.2.1 Réflexion sur la meilleure stratégie de diffusion et/ ou de conception d'un outil commun agrotouristique	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur la meilleure façon de diffuser l'information • Plan de communication pour diffusion des outils produits à travers d'autres actions • Réflexion sur la possibilité d'établir une semaine de l'agrotourisme au BSL • Formation d'un comité • Plan de match pour la réalisation d'une telle initiative
		3.2.2 Inventorier les différents guides de qualité réalisés au Québec et au BSL et adapter un guide régional au BSL	<ul style="list-style-type: none"> • Revu de littérature • Contacter aussi autres responsables de l'action 3.1 pour correspondance des documents trouvés. • Évaluer les besoins en région de la conception d'un guide de qualité agrotouristique régional • Évaluer la clientèle cible pour l'utilisation de l'outil créé régionalement • Moyen de diffusion • Moyen de contrôle • Faire le lien avec la cible 4, boîte à outils • Évaluer les besoins d'accompagnement de la clientèle • Inventorier les programmes d'aide possible • Tenir compte de la réglementation et des normes CPTQ et municipale dans la conception de l'outil
	3.3 Favoriser les occasions de maillage d'entreprises	3.3.1 Développer des offres et façons de faire pour inciter les entreprises à développer des partenariats d'affaires avec les autres entreprises agrotouristiques et autres entreprises connexes appréciées par la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> • Former les entreprises sur le maillage et partenariat • Identifier des MRC propices avec un bassin d'entreprise correspondante • Identifier des secteurs d'activités connexes recherchés par la clientèle agrotouristique et gourmande • Faire la promotion d'initiative réussie Ex. : Circuit des Saveurs au Témiscouata) • Organiser des activités de maillage dans les MRC • participantes Sensibilisation lors de colloque

RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
TCBBSL / MAPAQ, UPA, ATR, CLD, MRC, SAVEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de communication • Réalisation d'une semaine agrotouristique bas-laurentienne 	2021-2022 (Priorité LT)
TCBBSL / MAPAQ, UPA, SAVEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Produire un guide avec des standards de qualité • Diffusion dans les réseaux sociaux et lors de colloque • Nombre d'entreprises accompagnées 	2019-2020 (priorité MT)
SAVEURS DU BSL / UPA, MAPAQ	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de circuits – forfaits réalisés • Nombre d'entreprises participantes • Activité maillage réalisé • Conférence lors de colloque 	2021-2022 (priorité LT)

CIBLE 4 : ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION



AXES	OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
AXES 4 : Développement d'outils permettant une meilleure prise de décision, accompagner les entreprises dans leur développement	4.1 Connaître l'offre de services régionale	4.1.1 Développer une boîte à outils régionale pour le développement de l'agrotourisme au BSL.	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les outils existants des autres territoires, des tables sectorielles ministérielles (MAPAQ), des autres organismes (UPA et associations touristiques, identifiants régionaux, association agrotouristique provinciale, routes et circuits existants...) et au Fédéral, au sujet des guides de qualité. • Planifier la recherche d'information • Planifier la conception, le calendrier de réalisation et ses coûts • Déterminer les thèmes de la boîte à outils • Inventaire des services disponibles sur le territoire à l'égard de l'agrotourisme (offre de services des différents intervenants du territoire). • Identifier les dispensateurs de formation et type de formation pertinente pour la clientèle cible • Identifier les outils à produire (fiches, feuillets...) • Identifier ce qui peut être utilisé provenant des autres sources (pense-bête, fiche technique MAPAQ...) • Cibler les moyens de diffusion et d'utilisation (clientèle cible, en quoi l'outil sera utile et par qui) • Prévoir la mise à jour simple
		4.1.2 Recenser les ressources et programmes disponibles sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les programmes d'intérêt pour la clientèle agrotouristique • Diffuser l'offre de services des différents partenaires (MAPAQ, UPA, Organisme, MRC...) en lien avec la boîte à outils développée. • Vérifier le site web Services Québec au sujet des aides financières

ENJEUX ET DÉFIS :

La formation des entreprises, la connaissance du secteur par les intervenants, l'accompagnement des entreprises / Outiller les entreprises, développer les compétences des acteurs du milieu, accompagner les entreprises dans leur développement d'entreprise

ORIENTATION STRATÉGIQUE :

Développer une offre touristique intégrant le tourisme gourmand, l'agrotourisme et les activités touristiques connexes tout en maintenant de hauts standards de qualité au niveau de l'accueil et de la connaissance générale de l'offre touristique par les entreprises participantes.

RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
TCBBSL / MAPAQ, UQAR, UPA, CONSULTANTS JMP, SAVEURS	<ul style="list-style-type: none">• Charte de projet et calendrier de réalisation, planification budgétaire• Production de la boîte à outils, pense-bête régional• Fiche thématique• Diffusion	2018-2019 (identifier CT)
TCBBSL / MAPAQ, UQAR, UPA, CONSULTANTS JMP	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'information pour producteurs et intervenants	2018-2019 (identifier CT)

CIBLE 4 :

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION (SUITE)

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
AXES 4 : Développement d'outils permettant une meilleure prise de décision, accompagner les entreprises dans leur développement	4.2 Développer un service de mentorat entre entreprises sénior et en démarrage	4.2.1 Identification d'entreprises potentielles par MRC avec des ambassadeurs et mentors	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des entreprises intéressées • Déterminer les besoins et le fonctionnement • Favoriser les échanges entre entreprises • Former et accompagner les ambassadeurs et mentors dans leur rôle • Profiter des occasions de maillage de l'action 3.3 s'il y a lieu • Planifier le rayonnement des bons coups lors d'activités
		4.3.2 Visiter les entreprises intéressées et proposer un prédiagnostic d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un fonctionnement pour une tournée régionale d'entreprises • Explication des outils disponibles • Offre de services régionale • Programme d'aide • Réglementation • Participation à l'amélioration de la qualité de l'accueil selon les outils développés régionalement et existant provincialement • Évaluation des besoins de prédiagnostics d'entreprises • Recherche d'outil de mesure (ATR) pour identifier la clientèle cible de l'entreprise • Possibilité de benchmark (auto-évaluation) • Évaluer l'intérêt pour participation à des activités de réseautage, de forfaitisation... • Évaluation des besoins des entreprises • Évaluer fonctionnement suivi et accompagnement
	4.3 Accompagner les entreprises dans le développement	4.3.2 Favoriser la participation des entreprises à ces événements et organiser des visites d'entreprises à l'extérieur de la région	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier une sortie avec des entreprises à l'automne hors région • Favoriser la participation des entreprises à des formations, colloques • Évaluer la faisabilité financière, les moyens de transport • Travailler avec les régions hôtes retenues • Évaluer la possibilité de s'associer avec la Gaspésie • Voyage possible : Comptonales, ballades gourmandes, GRVAATG... • Prévoir aussi des visites locales (valider avec action 3.3)

RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER
UPA / MAPAQ, SADC, SOCIÉTÉ D'AGICULTURE, SAVEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de mentors, • Identification d'ambassadeurs • Nombre Entreprises accompagnées • Diffusion 	2022-2023 (priorité LT)
MAPAQ / SADC, CLD, MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises visitées • Nombre de prédiagnostics réalisés 	2019-2020 (priorité MT)
MAPAQ / UPA, MRC, SAVEURS BSL	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre entreprises participantes • Nombre de visites effectuées 	2021-2022 (priorité LT)

BIBLIOGRAPHIE

Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de La Réunion (2013).

Le tourisme à La Réunion. CCEE de La Réunion.

Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de La Réunion (2017).

La relation tourisme et culture à La Réunion. CCEE de La Réunion.

Larousse: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/agritourisme/1784>

Pascale Marcotte, Laurent Bourdeau and Maurice Doyon,

"Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative".

Téoros, 25-3 | 2006, 59-67.

Alliance Consultants Tourisme : <https://alliances-consultants-tourisme.fr/domaines-dintervention/veille-prospective-et-nouvelles-tendances/agritourisme/>

Conseil Économique Social et Environnemental. (2018, mars).

Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer. (2022, février).

Avis de suite : PLAN DE RELANCE ET DÉCLINAISON TERRITORIALE DANS LES OUTRE-MER

ATD acteurs du tourisme durable : [https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/](https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/1508-mesurer-autrement-sa-performance-touristique-atd-publie-un-guide-sur-les-indicateurs-d-une-destination-durable)

[item/1508-mesurer-autrement-sa-performance-touristique-atd-publie-un-guide-sur-les-indicateurs-d-une-destination-durable](https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/1508-mesurer-autrement-sa-performance-touristique-atd-publie-un-guide-sur-les-indicateurs-d-une-destination-durable)

Agrotours : agence agrotouristique. Le guide agrotourisme de la Réunion 2016.

DEAL/INSEE Réunion : Objectifs de développement durable à La Réunion : analyse de l'évolution des indicateurs depuis 20 ans. (2021, octobre).

https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/deal-insee_itdd-reunion_2022_web.pdf

Chambres d'agriculture. Le projet stratégique 2019-2025 des Chambres d'agriculture : [https://chambres-agriculture.fr/publications/](https://chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-projet-strategique-2019-2025-des-chambres-dagriculture/)

[toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-projet-strategique-2019-2025-des-chambres-dagriculture/](https://chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-projet-strategique-2019-2025-des-chambres-dagriculture/)

Tom travel explorateur de tendances. (2021, avril).

L'agritourisme : une tendance qui marquera la différence dans le Tourisme de demain.

<https://www.tom.travel/2021/04/28/agritourisme-une-tendance-qui-marquera-la-difference-dans-le-tourisme-de-demain/>

www.franceuniversites.fr : Comment valoriser des ressources agricoles et alimentaires pour un tourisme territorial ? (2020, Juin).

<https://franceuniversites.fr/actualite/eclairage-ressources-agricoles-le-nouveau-tourisme-des-territoires/>

www.odeadom.fr : Outre-mer, l'agritourisme comme alternative aux bains de mer. (2018, Mars).

<https://www.odeadom.fr/wp-content/uploads/2018/03/Revue-de-presse-SIA-2018.pdf>

Département de La Réunion. Agripéi 2030, agir ensemble pour l'agriculture réunionnaise de demain.

DIECCTE Réunion. (2013, juin). Agrotourisme et tourisme rural, évolution, développement et structuration des activités agro et éco-touristiques.

TEOROS, revue de recherche en tourisme. (2017). Le nouvel agritourisme intégré, une tendance du tourisme durable.

Comité agritourisme du Bas Saint-Laurent : <http://tcbbbsl.org/comite-agrotourisme-liste-carte-2020/>

Sybille Champion. Mémoire de Bachelor : stratégies de communication agritouristiques. (2014).
Impact de la stratégie de communication dans le développement régional agritouristique, application au cas du Valais.

Atout France (2016). Agritourisme une composante du tourisme rural.

Région Occitanie : <https://www.laregion.fr/Pass-Agrivalorisation-accueil-a-la-ferme>

MIIMOSA : <https://miimosa.com/>

Ecocité La Réunion : <https://ecocite.re/>

Région Réunion : <https://regionreunion.com/la-region/article/les-grandes-orientations-de-la-mandature-2021-2028>

IRT : www.reunion.fr

FRT : <https://frrt.re/>

Accueil Paysan : www.accueil-paysan.com/fr/

Bienvenue à la ferme : www.bienvenue-a-la-ferme.com

Gîtes de France : www.gites-de-france.com/fr

Clévacances : www.clevacances.com/fr/

Esprit parc national : <https://www.espritparcnational.com/>

Qualité tourisme : <https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr>

Filière bambou : <https://bambooneem.re/fr/hestia-front/bamboodeck-pergolas/ile-de-la-reunion-terre-de-bambous/>

Département de La Réunion : Rapport filière équine 2020

IRT/Office de tourisme de l'Ouest : Développement des hauts de l'Ouest - Agritourisme - Diagnostic, Potentiel et Perspectives - novembre 2021

GIP Ecocité : CCTP pour l'étude d'opportunité et de faisabilité d'un équipement de valorisation des savoir-faire et patrimoines alimentaires de La Réunion

Secrétariat général des hauts : feuille de route filière PAPAM - décembre 2020

LISTE DES PUBLICATIONS DU CCEE

1982 :

Actes : Assises de la culture

1985- 1986 :

Brochure : L'Inde et La Réunion

1986 :

Rapport : Proposition en vue de l'élaboration d'une politique régionale sportive, socio-éducative et culturelle à La Réunion

1987 :

Actes : Colloque international "Alcoolisation et suralcoolisation à La Réunion"

1988 :

Revue : Les "Figures de la littérature réunionnaise contemporaine"

1989 :

Ouvrage : "De la servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848"

Ouvrage : "Histoire abrégée de l'enseignement à La Réunion"

1990 :

Plaquette : L'exposition sur La révolution à La Réunion de 1789 à 1803

Rapport : Propositions en matière de centres de vacances et de loisirs à La Réunion

Actes : Colloque "Éducation personnalité responsabilité"

1992 :

Rapport : Pour un développement du socio-éducatif à La Réunion

1993 :

Rapport : Commission transversale "Données psychosociales et contenu des programmes"

1994 - 1995 :

Rapport : Enseignement artistique : luxe ou nécessité ?

1996 :

Actes et avis du CCEE : Colloque "Mobilité, culture et développement"

Ouvrage : Éléments de réflexion sur la synthèse de vie des enfants à La Réunion et proposition concrètes

1996 - 1997 :

Rapport : Le paysage audiovisuel à La Réunion

1997 :

Livret : "La problématique du développement culturel à La Réunion" - Collection Esquisses

1998 :

Rapport : l'état de la coopération régionale

Livret : "La problématique de l'éducation à La Réunion" - Collection Esquisses

Rapport : Le socio-éducatif à La Réunion

2000 :

Rapport : La coopération régionale : la situation associative à Madagascar

Actes : 1^{ère} rencontre de la fédération communautaire de l'océan Indien

Guide européen multilingue des communautés culturelles et des maisons de pays d'Europe
(pages sur La Réunion : traduction française, anglaise et créole)

Actes Rencontres de la culture - Horizon culturel "Le Pari de La Réunion"

Rapport : "Pour une école sans drogue"

Répertoire : La coopération régionale associative

2001 :

Actes : Forum territorial ERE : quelle éducation relative à l'environnement dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien ?

Actes : XIèmes RILC

Livret : "La problématique du développement socio-éducatif à La Réunion" -
Collection Esquisses

2002 :

Synthèse : Table ronde sur l'Éducation populaire : les élus construire ensemble

Rapport : Le paysage audiovisuel réunionnais

Documents et synthèses : Assises du sport à La Réunion, atelier "Sport et Tourisme"

Rapport : Étude "Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion"

(état des lieux, les enjeux et perspectives en matière de développement durable)

2004 :

Rapport : "Diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national de La Réunion"

2005 :

Actes : Colloque inter-CCEE "Lanvironman, alon mèt ansanm"

Journal : Coordination de la semaine créole

Étude : "La place de l'activité culturelle dans l'économie de La Réunion"

Plaquette : "Pour une utilisation rationnelle de l'éclairage artificiel"

2008 :

Actes : Journée mondiale de la philosophie 2008

2009 :

Actes : Colloque inter-CCEE 2010 "La place des Outres-mer dans le sport français"

Étude : Le champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion 2011

Rapport : Le service public de l'audiovisuel à La Réunion

2013 :

Étude : Les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais.es

Actes : Colloque "l'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire"

Rapport : Le tourisme à La Réunion

Actes (version sonore) : Salon régional de l'Éducation – 4^{ème} édition : "Rythmes scolaires : quelles organisation de la journée et de la semaine pour La Réunion ?"

2014 :

Actes (version sonore) Salon régional de l'Éducation – 5^{ème} édition : "Rencontre-débat du CCEE : Parler bambin"

Rapport : La situation des arts plastiques à La Réunion

Actes : Colloque inter-CCEE "Refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social"

Ouvrage 30 ans du CCEE de La Réunion

2017 :

Actes : Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien : "Quelle éducation pour faire face aux défis d'aujourd'hui ? Une pédagogie qui unit et qui libère"

2018 :

Actes : Rencontres de l'Éducation à l'environnement et au développement durable "Pou mazine nout domin"

Rapport : La relation tourisme et culture à La Réunion

Bilan : Mandature du CCEE 2011-2017

Ouvrage : La Réunion, une île unique et exceptionnelle : pitons, cirques et remparts

2019 :

Actes (version sonore) : Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien : "S'émanciper, s'unir pour construire du commun - Rouv out zieu pou trase out schemin"

2020 :

Actes (version numérique) : Colloque inter-CCEE 2019 "Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutant nou pei" – Cultures et développements pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires – synthèse et présentation des échanges

Rapport : Ateliers Culture du CCEE de La Réunion

2021 :

Ouvrage : "Vers l'égalité" - Collection La Réunion d'hier à aujourd'hui

LISTE DES ÉDITIONS DU CCEE

1987 :

Revue "Action poétique" : FON N'KÉZER La Réunion (poètes de La Réunion).

Recueil réalisé avec l'aide du CCEE et consacré à la littérature réunionnaise d'expression créole et française. Double numéro 107 et 108

1992 :

Vidéogramme : Vert mascalin. Les plantes endémiques de La Réunion

1995 :

Vidéogramme : Mensonge de l'ibis. Histoire des animaux endémiques de La Réunion

1996 :

Vidéogramme : Le peuplement des Mascareignes

1997 :

Bande dessinée : Bat'karé en forêt - Édition en co-partenariat avec l'Office national des forêts d'une bande dessinée

2005 :

Recueil : LanKRéol - nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais primés en 2004

2006 :

Dossier culturel : "La kaz créole de La Réunion" - Édition en co-partenariat avec Lofis la lang kréol La Réunion et l'association Tikouti

2007 :

Recueil : LanKRéol - nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais primés en 2005-2006

2009 :

Recueil : LanKRéol - nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais primés en 2007-2008

2010 :

Recueil : LanKRéol - nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais primés en 2009

2011 :

Recueil : LanKRéol - nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais primés en 2010

2012 :

Recueil : LanKRéol - nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais primés en 2011

2013 :

Recueil : LanKRéol - nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais primés en 2012

2015 :

Recueil : LanKRéol - nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais primés en 2013 et 2014

2016 :

Recueil : LanKRéol - fonnkèr & slam, de nouvelles & contes, de pièces de théâtre en créole réunionnais primés en 2015

2017 :

Recueil : LanKRéol - fonnkèr & slam, de nouvelles & contes, de pièces de théâtre en créole réunionnais primés en 2016 et 2017

2018 :

Recueil : LanKRéol - fonnkèr et de poésies en créole réunionnais primés en 2018

2019 :

Recueil : LanKRéol - Pri Daniel HONORÉ- fonnkèr et de poésies en créole réunionnais primés en 2019

Recueil : LanKRéol pou lékol - Pri Daniel HONORÉ - fonnkèr 2019

Retranscription (version sonore) : Échanges de la Conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire

2020 :

Recueil : LanKRéol - Pri HONORÉ - fonnkèr et de nouvel en créole réunionnais primés en 2020

2021 :

Recueil : Pri Honoré pou lékol - LanKRéol Fonnkèr 2021 Recueil : Pri Honoré - LanKRéol 2021



LES PERSONNES AUDITIONNÉES

LES AGRICULTEURS

- Nathalie & Guito CRESCENCE** - Table d'hôtes/Ferme pédagogique et Président du label "Accueil Paysan"
- Geoffrey LEDUC** - Guide conférencier accompagnateur de tourisme, 'Les Aventuriers de l'Est'
- Fabien MONDON & Jay JETSHAN** - Sylviculteurs/Agroforesterie/Visite pédagogique 'La forêt du rempart'
- Benoît & Franck MOREL** - Visite de l'exploitation agricole 'Bitasyon bio'
- Jean-Jules Morel** - Gîte 'le Malmany' et Président de l'association "destination Grand Coude"
- Philippe MOREL** - Visite de l'exploitation agricole/Table d'hôtes 'Du champ à l'assiette'
- Danielle & Jean-Max NATIVEL** - Table d'hôtes 'Le chant du coq' et Président du label "Bienvenue à la ferme"
- Pasqual PORCEL** - Maraîcher/Activités équestres/Restauration/Chambres d'hôtes 'Gadiamb City'
- Bernadette, Antoine et Margot VALATCHY** - Chambres et table d'hôtes 'La cour Montvert'
- Marie-Claire VION** - Gîtes et chambre d'hôtes 'Bardzour'

LES INSTITUTIONNELS

- Patrick HOARAU** - Responsable service accompagnement à l'Île de La Réunion Tourisme
- Raoul VINCENT** - Responsable observatoire du tourisme à l'Île de La Réunion Tourisme (IRT)
- Françoise WONG-PIN** - Directrice de l'Association Développement Rural La Réunion (AD2R)
- Séverine NIRLO** - Directrice générale adjointe économie et entreprises, Région Réunion
- Pascal TEYSSEBRE** - Responsable service tourisme, Région Réunion
- Gérard ARGIEU** - Directeur de la Fédération Réunionnaise de Tourisme (FRT)
- Azeddine BOUALI** - Président de la Fédération Réunionnaise de Tourisme (FRT)
- Colette FRUTEAU et Marie-Jeanne NAVAR** - Administratrices de la Fédération Réunionnaise de Tourisme (FRT)
- Bruno OUDARD** - Secrétaire Général des Hauts (SGH)
- Arthur HERBRETEAU** - Chargé de mission agro-environnement au Parc national de La Réunion
- Gérard COLLIN** - Président du Conseil scientifique du Parc national de La Réunion
- Frédéric VIENNE** - Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
- Sophie BEGUE** - Chargée de mission agritourisme de la Chambre d'agriculture de La Réunion
- Frédéric AURÉ** - Directeur de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)
- Jean-Paul RAMSAMY** - Responsable du service développement et diversification agricole à la Direction de l'Agriculture du Conseil départemental de La Réunion
- Mathilda ZEGANADIN** - Directrice tourisme et espaces naturels, Conseil départemental de La Réunion
- Jean-Max GOVINDASSAMY** - Directeur du service économie, Ville de Saint-André
- Lynda PONY** - Chargée de mission ESS agricole, Ville de Saint-André

REMERCIEMENTS :

Au terme de ce travail collectif, les membres du CCEE souhaitent souligner son caractère profondément partenarial.

Partenariat avec les Institutions qui ont en charge l'agritourisme mais également partenariat fort avec tous les acteurs qui ont relevé le défi de l'agritourisme depuis des années à La Réunion.

Nous sommes partis à leur rencontre et nous avons découvert des gens passionnés et passionnants donnant du sens au mot 'authentique'.

Sans compter leur temps, ils ont bien voulu nous recevoir chez eux, nous accorder un moment, temps d'écoute puis d'échange en saisissant cette occasion pour s'affirmer comme force de proposition.

Au-delà de l'état des lieux de la filière, ce rapport n'a de sens qu'au travers des préconisations qu'il contient et ces préconisations sont les leurs.

Les membres du CCEE les en remercient chaleureusement et formulent le souhait que ces préconisations qui remontent du terrain soient entendues et mises en œuvre dans un proche avenir.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION "CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE" DU CCEE :

Jean-François Beaulieu, François Cartault, Claude Clergue, Serge Garnier, Axel Hoareau, Gilles Lajoie, Agnès Lavaud, Bernadette Le Bihan-Ardon.

LES MEMBRES DU COMITE DE RÉDACTION DU CCEE :

Gilles Lajoie, Agnès Lavaud, Axel Hoareau.

CHARGÉE DE MISSION DE LA COMMISSION "CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE" :

Sarah Lafitte.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :

Jérôme Dupire pour Annabel Goetz Design Graphique.

CRÉDITS PHOTOS :

CCEE/IRT/FRT, Chambre d'agriculture de La Réunion, Jean-Luc Allegre, Backtotropics, Gabriel Barathieu, Florent Barberet, Flore Baudry, Dronecopters, Cédric Etienne, Frog974, Laurent de Gebhardt, Serge Gelabert, Lionel Ghighi, Stéphane Godin, Franck Grondin, Loeildeos, Luc Reynaud, Ludovic Rivière, Studio lumière, Shutterstock, Corine Tellier, Timaoul, Tristan Valmy, Johan Vandenhecke, Emmanuel Virin, Yabalex.



C C E E
La Réunion



REGION REUNION